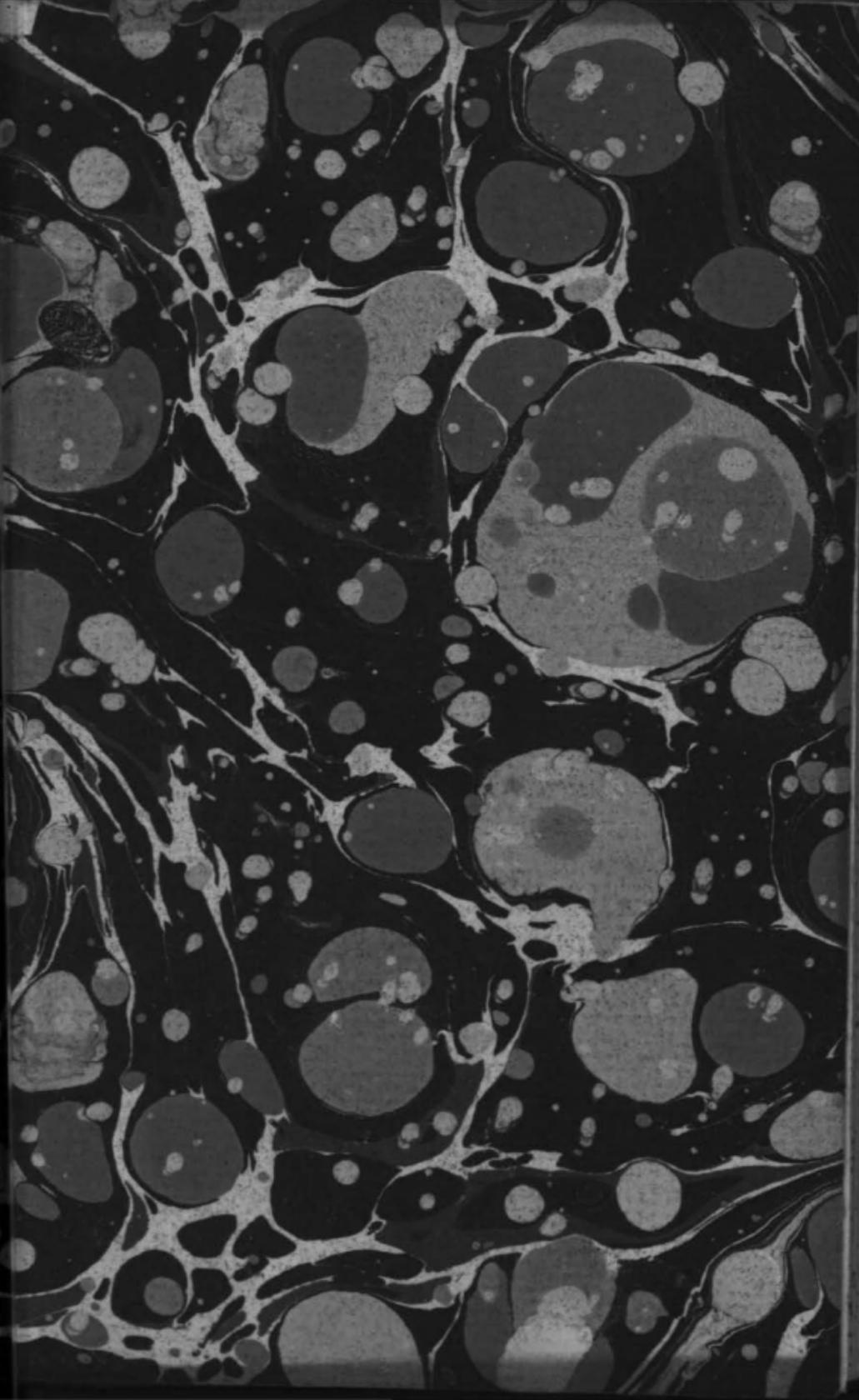
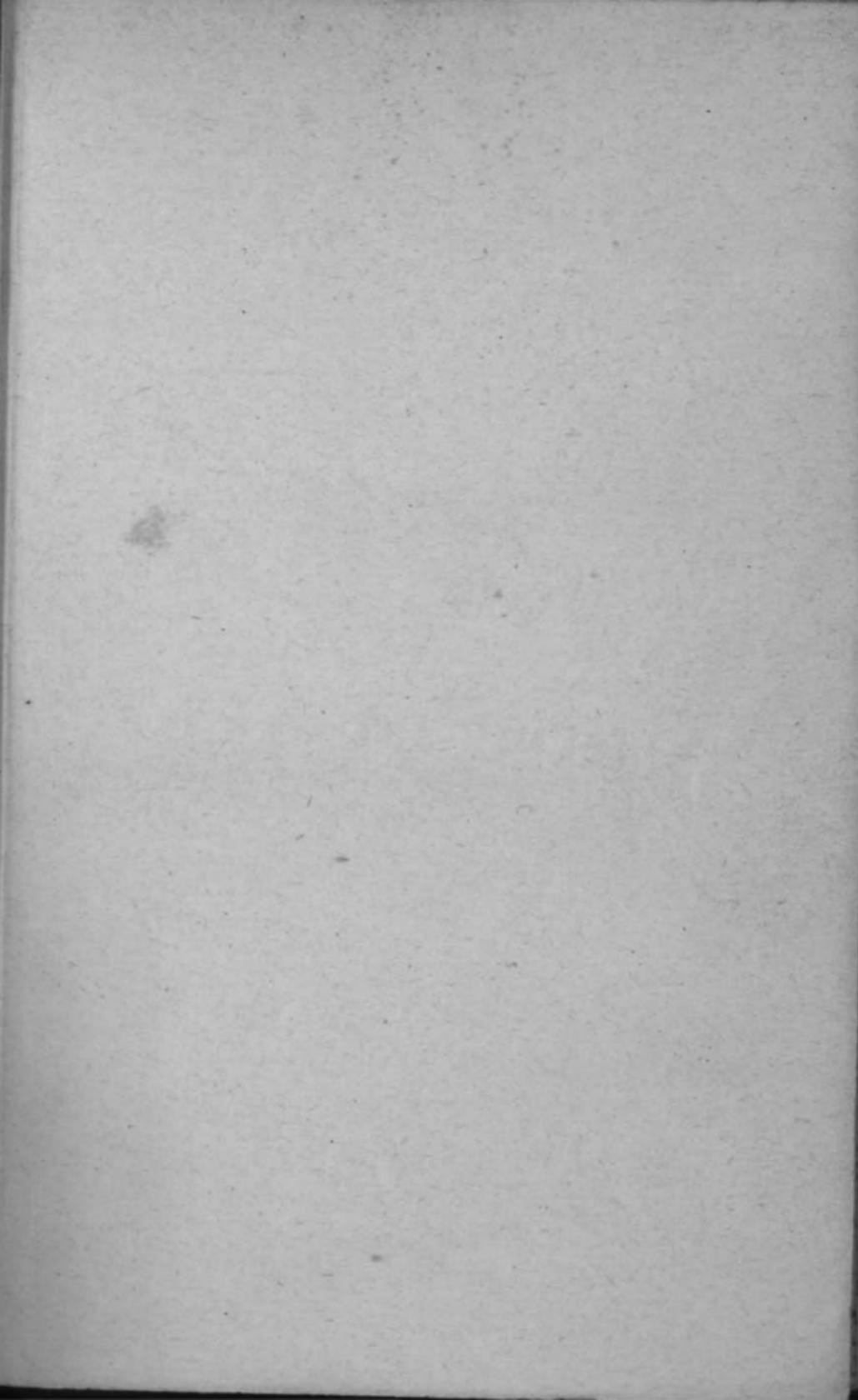
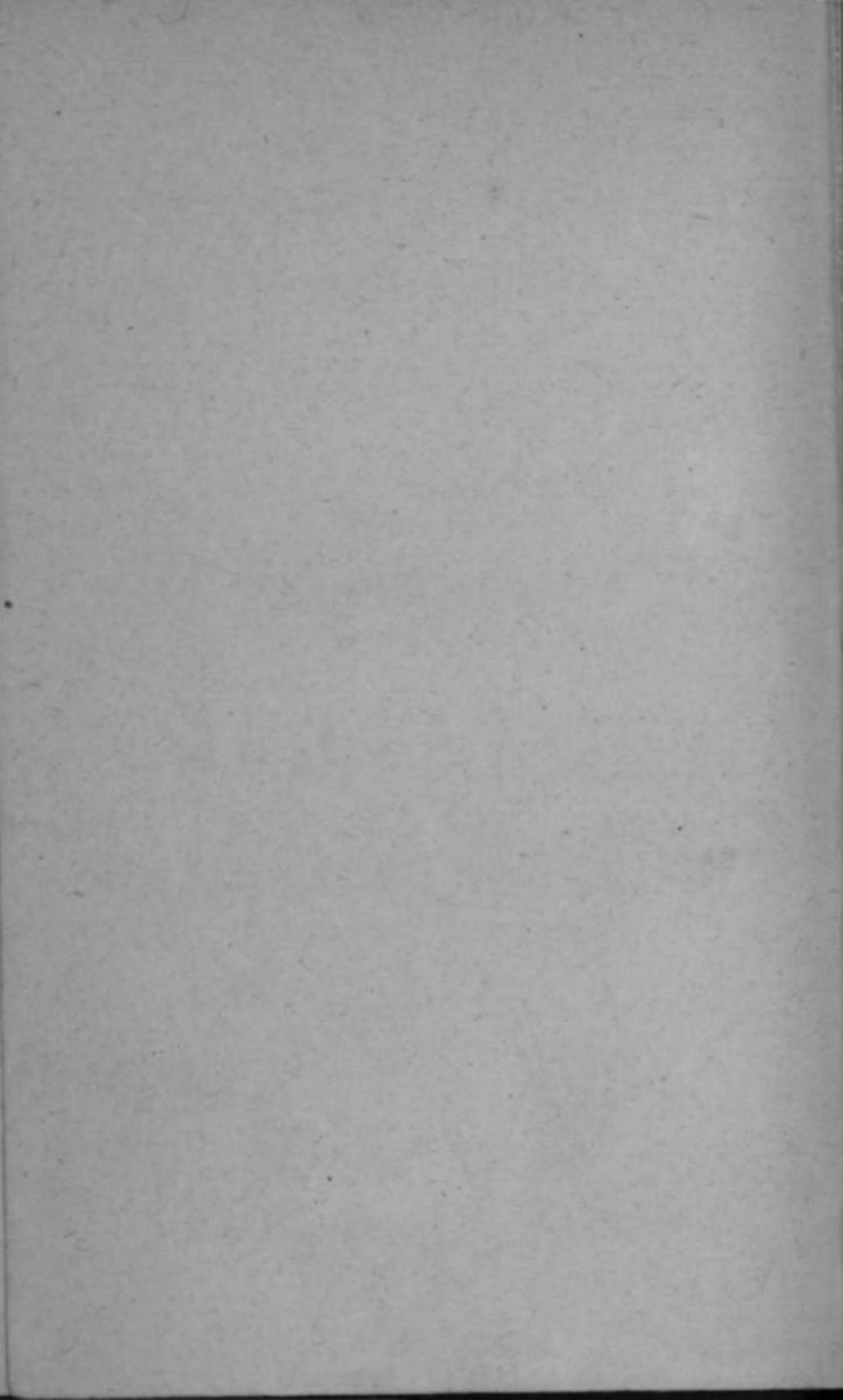


LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF
TORONTO



B.606





1840.

ALMANACH SOCIAL.

Imprimerie de L. BOUCHARD-HUZARD,
7, rue de l'Eperon.

Fonds Dubois
4536 (1840)

ALMANACH

FONDS DUBOIS 4536-1840
SOCIAL

POUR L'ANNÉE 1840.



Publié par la Librairie sociale
49, rue de Seine-Saint-Germain

1840.

UNIVERSITÄT

FONDS DUBOIS

TOURNAI 1810

UNIVERSITÄT



1810

CALENDRIER POUR 1840.

ÉCLIPSES POUR 1840.

Le 17 février, éclipse partielle de lune, invisible à Paris.

Le 4 mars, éclipse annulaire de soleil, invisible à Paris.

Le 13 août, éclipse partielle de lune invisible à Paris.

Le 27 août, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.

SAISONS.

Le printemps, le 20 mars, à 0 h. 50 m. du soir.

L'été, le 21 juin, à 9 h. 57 m. du matin.

L'automne, le 23 septembre, à 0 h. 2 m. du matin.

L'hiver, le 21 décembre, à 5 h. 23 m. du soir.

Abréviations dont on se sert dans le calendrier.

PHASES LUNAIRES.

N. L. Nouvelle lune.

P. L. Pleine lune.

P. Q. Premier quartier.

D. Q. Dernier quartier.

ABRÉVIATIONS.

H. ou *h.* Heure.

S. ou *s.* Seconde d'heure ou de degré.

M. ou *m.* Minute d'heure ou de degré.

D. ou ° Degré.

JANVIER.

Les jours augmentent pendant ce mois de 21 m. le matin et
de 42 m. le soir, ou de 1 h. 3 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
1	1	mercredi.	LA CIRCONCISION.
2	2	jeudi.	S. Basile, évêque.
3	3	vendredi.	Ste Geneviève.
4	4	samedi.	S. Rigobert.
5	5	DIMANCHE.	Ste Amélie.
6	6	lundi.	L'ÉPIPHANIE.
7	7	mardi.	S. Aldric, évêque.
8	8	mercredi.	S. Lucien, évêque.
9	9	jeudi.	S. Furcy, abbé.
10	10	vendredi.	S. Paul, ermite.
11	11	samedi.	S. Théodose.
12	12	DIMANCHE.	S. Arcadius.
13	13	lundi.	Baptême de N.-S.
14	14	mardi.	S. Hilaire, évêque.
15	15	mercredi.	S. Maur, abbé.
16	16	jeudi.	S. Guillaume.
17	17	vendredi.	S. Antoine.
18	18	samedi.	Chaire de S. Pierre à Rome.
19	19	DIMANCHE.	S. Sulpice, évêque.
20	20	lundi.	S. Sébastien.
21	21	mardi.	Ste Agnès, v.
22	22	mercredi.	S. Vincent.
23	23	jeudi.	S. Ildefonse.
24	24	vendredi.	S. Babylas.
25	25	samedi.	Conversion de S. Paul.
26	26	DIMANCHE.	Ste Paule.
27	27	lundi.	S. Julien, évêque.
28	28	mardi.	S. Charlemagne.
29	29	mercredi.	S. François de Sales.
30	30	jeudi.	Ste Bathilde.
31	31	vendredi.	Ste Marcelle.

Le 1 lev. du sol. à 7 h. 56 m., couch. 4 h. 11 m.

— 10 — 7 — 54 — — 4 — 21 —

— 20 — 7 — 48 — — 4 — 35 —

— 31 — 7 — 35 — — 4 — 53 —

N. L. le 4 à 9 h. 30 m. du s. P. L. le 19 à 0 h. 43 m. du m.

P. Q. le 12 à 8 h. 7 m. du m. D. Q. le 26 à 1 h. 45 m. du s.

Nota. Le lever et le coucher du soleil et les phases lunaires
sont au temps moyen de Paris.

FÉVRIER.

Les jours augmentent de 48 m. le matin et de 45 m. le soir,
ou de 1 h. 33 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
32	1	samedi.	S. Ignace.
33	2	DIMANCHE.	PURIFICATION.
34	3	lundi.	S. Blaise, év.
35	4	mardi.	S. Philéas.
36	5	mercredi.	Ste Agathe.
37	6	jeudi.	S. Vaast.
38	7	vendredi.	S. Romuald.
39	8	samedi.	S. Jean de Matha.
40	9	DIMANCHE.	Ste Apolline.
41	10	lundi.	Ste Scholastique.
42	11	mardi.	S. Severin.
43	12	mercredi.	Ste Eulalie.
44	13	jeudi.	S. Lézin.
45	14	vendredi.	S. Valentin.
46	15	samedi.	S. Faustin.
47	16	DIMANCHE.	SEPTUAGÈSIME.
48	17	lundi.	S. Théodule.
49	18	mardi.	S. Siméon, év.
50	19	mercredi.	S. Gabin, m.
51	20	jeudi.	S. Euchèr, év.
52	21	vendredi.	S. Pépin.
53	22	samedi.	Ste Isabelle.
54	23	DIMANCHE.	SEXAGÈSIME.
55	24	lundi.	S. Mathias.
56	25	mardi.	S. Alexandre.
57	26	mercredi.	S. Nestor.
58	27	jeudi.	Ste Honorine.
59	28	vendredi.	S. Romain.
60	29	samedi.	S. Aubin.

Le 1 lev. du sol. à 7 h. 34 m., couch. 4 h. 55 m.

— 10 — 7 — 21 — — 5 — 9 —

— 20 — 7 — 3 — — 5 — 26 —

— 29 — 6 — 46 — — 5 — 40 —

N. L. le 3 à 2 h. 8 m. du s. P. L. le 17 à 2 h. 3 m. du s.

P. Q. le 10 à 4 h. 14 m. du s. D. Q. le 25 à 11 h. 0 m. du m.

MARS.

Le soleil entre dans le bélier le 20 à 0 h. 50 m. du soir. Com-
mencement du printemps. Les jours augmentent de 58 m.
le matin et de 46 m. le soir, ou de 1 h. 44 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
61	1	DIMANCHE.	QUINQUAGÈSIME.
62	2	lundi.	S. Simplicé.
63	3	mardi.	Ste Cunégonde.
64	4	mercredi.	LES CENDRES.
65	5	jeudi.	S. Ambroise.
66	6	vendredi.	Ste Colette.
67	7	samedi.	Ste Perpétue.
68	8	DIMANCHE.	QUADRAGÈSIME.
69	9	lundi.	Ste Francoise.
70	10	mardi.	S. Blanchard.
71	11	mercredi.	Ste Euloge. 4 T.
72	12	jeudi.	S. Pol, év.
73	13	vendredi.	Ste Euphrasie. 4 T.
74	14	samedi.	S. Lubin. 4 T.
75	15	DIMANCHE.	REMINISCERE.
76	16	lundi.	S. Abraham.
77	17	mardi.	Ste Gertrude.
78	18	mercredi.	S. Alexandre.
79	19	jeudi.	S. Joseph.
80	20	vendredi.	S. Joachim.
81	21	samedi.	S. Benoît.
82	22	DIMANCHE.	OCULI.
83	23	lundi.	S. Victorin.
84	24	mardi.	S. Simon.
85	25	mercredi.	S. Irénée.
86	26	jeudi.	S. Ludger.
87	27	vendredi.	S. Rupert.
88	28	samedi.	S. Gontrand.
89	29	DIMANCHE.	LÆTARE.
90	30	lundi.	S. Rieul.
91	31	mardi.	S. Rodolphe.

Le 1 lev. du sol. à 6 h. 44 m., couch. 5 h. 42 m.

— 10 — — 6 — 26 — — 5 — 56 —

— 20 — — 6 — 5 — — 6 — 4 —

— 31 — — 5 — 42 — — 6 — 28 —

N. L. le 4 à 4 h. 15 m. du m. P. L. le 18 à 4 h. 40 m. du m.

P. Q. le 10 à 11 h. 18 m. du s. D. Q. le 26 à 6 h. 51 m. du m.

AVRIL.

Les jours augmentent de 57 minutes le matin et de 43 m.
le soir, ou de 1 h. 40 minutes.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
92	1	mercredi.	S. Hugues.
93	2	jeudi.	S. François de Pad.
94	3	vendredi.	S. Richard.
95	4	samedi.	S. Vincent.
96	5	DIMANCHE.	LA PASSION.
97	6	lundi.	S. Prudent.
98	7	mardi.	Naiss. de CH. FOURIER (1772).
99	8	mercredi.	S. Gauthier.
100	9	jeudi.	Ste Marie Égypt.
101	10	vendredi.	S. Fulbert.
102	11	samedi.	S. Godebert.
103	12	DIMANCHE.	LES RAMEAUX.
104	13	lundi.	S. Marcellin.
105	14	mardi.	S. Tiburce.
106	15	mercredi.	S. Paterne.
107	16	jeudi.	S. Fructueux.
108	17	vendredi.	S. Anicet.
109	18	samedi.	S. Parfait.
110	19	DIMANCHE.	PAQUES.
111	20	lundi.	Ste Hildegonde.
112	21	mardi. 1	S. Anselme.
113	22	mercredi.	Ste Opportune.
114	23	jeudi.	S. George.
115	24	vendredi.	Ste Beuve.
116	25	samedi. 1	S. Marc, év.
117	26	DIMANCHE.	QUASIMODO.
118	27	lundi.	S. Polycarpe.
119	28	mardi.	S. Vital.
120	29	mercredi.	S. Robert, abbé.
121	30	jeudi. 2	S. Eutrope.

Le 1 lev. du sol. à 5 h. 40 m., couch. 6 h. 29 m.

— 10 — 5 — 21 — — 6 — 42 —

— 20 — 5 — 1 — — 6 — 57 —

— 30 — 4 — 43 — — 7 — 12 —

N. L. le 2 à 3 h. 30 m. du s. P. L. le 16 à 8 h. 5 m. du s.

P. Q. le 9 à 6 h. 31 m. du m. D. Q. le 24 à 11 h. 56 m. du s.

MAI.

Les jours augmentent de 37 m. le matin et de 39 le soir,
ou de 1 h. 16 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
122	1	vendredi.	S. Philippe.
123	2	samedi.	S. Athanase.
124	3	DIMANCHE.	Inv. Ste Croix.
125	4	lundi.	Ste Monique.
126	5	mardi.	S. Augustin.
127	6	mercredi.	S. Jean-Porte-L.
128	7	jeudi.	S. Stanislas.
129	8	vendredi.	Ste Désirée.
130	9	samedi.	S. Grégoire.
131	10	DIMANCHE.	S. Gordien.
132	11	lundi.	S. Mamers.
133	12	mardi.	Ste Flavie.
134	13	mercredi.	S. Servais.
135	14	jeudi.	S. Boniface.
136	15	vendredi.	S. Isidore.
137	16	samedi.	S. Pascal.
138	17	DIMANCHE.	S. Félix.
139	18	lundi.	S. Célestin.
140	19	mardi.	S. Bernard.
141	20	mercredi.	Ste Emilie.
142	21	jeudi.	Ste Julie.
143	22	vendredi.	S. Didier.
144	23	samedi.	S. Donatien.
145	24	DIMANCHE.	S. Urbain.
146	25	lundi.	ROGATIONS.
147	26	mardi.	S. Quadrat.
148	27	mercredi.	S. Hildebert.
149	28	jeudi.	ASCENSION.
150	29	vendredi.	S. Maximin.
151	30	samedi.	S. Emile.
152	31	DIMANCHE.	Ste Pétronille.

Le 1 lev. du sol. à 4 h. 41 m., couch. 7 h. 13 m.

— 10 — 4 — 27 — — 7 — 26 —

— 20 — 4 — 14 — — 7 — 39 —

— 31 — 4 — 4 — — 7 — 52 —

N. L. le 2 à 0 h. 15 m. du m. D. Q. le 24 à 1 h. 33 m. du s.

P. Q. le 8 à 2 h. 59 m. du s. N. L. le 31 à 7 h. 24 m. du m.

P. L. le 16 à 11 h. 40 m. du m.

JUIN.

Le soleil entre dans l'écrevisse le 21, à 9 h. 57 m. du mat.
Comm. de l'été. Du 1 au 20, les j. aug. de 5 m. le m. et de
12 m. le s., ou de 17 m.; du 21 au 30, ils dim. de 4 m. le m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
153	1	lundi.	S. Pamphile.
154	2	mardi.	S. Pothin.
155	3	mercredi.	Ste Clotilde.
156	4	jeudi.	S. Optat.
157	5	vendredi.	S. Quirin.
158	6	samedi.	S. Claude.
159	7	DIMANCHE.	PENTECOTE.
160	8	lundi.	S. Médard.
161	9	mardi.	Ste Pélagie.
162	10	mercredi.	S. Landry. 4 T.
163	11	jeudi.	S. Barnabé.
164	12	vendredi.	S. Basilide. 4 T.
165	13	samedi.	S. Antoine P. 4 T.
166	14	DIMANCHE.	TRINITÉ.
167	15	lundi.	S. Cyr.
168	16	mardi.	S. Adolphe.
169	17	mercredi.	S. Avit.
170	18	jeudi.	FETE-DIEU.
171	19	vendredi.	SS. Gervais et Pr.
172	20	samedi.	S. Silvère.
173	21	DIMANCHE.	S. Leufroy.
174	22	lundi.	S. Paulin.
175	23	mardi.	S. Félix.
176	24	mercredi.	S. Jean-Baptiste.
177	25	jeudi.	S. Prosper.
178	26	vendredi.	S. Ladislas.
179	27	samedi.	S. Crescent.
180	28	DIMANCHE.	S. Irénée.
181	29	lundi.	SS. Pierre et Paul.
182	30	mardi.	Comm. S. Paul.

Le 1 lev. du sol. à 4 h. 3 m., couch. 7 h. 53 m.

— 10 — — 3 — 58 — — 8 — 0 —

— 20 — — 3 — 58 — — 8 — 5 —

— 30 — — 4 — 2 — — 8 — 5 —

P. Q. le 7 à 1 h. 26 m. du m. D. Q. le 22 à 11 h. 40 m. du s.

P. L. le 15 à 2 h. 58 m. du m. N. L. le 29 à 2 h. 9 m. du s.

JUILLET.

Les jours diminuent de 31 m. le matin et de 26 le soir, ou
de 57 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
183	1	mercredi.	S. Martial.
184	2	jeudi.	Visit. de la Vierge.
185	3	vendredi.	S. Anatole.
186	4	samedi.	Tr. de S. Martin.
187	5	DIMANCHE.	Ste Zoé.
188	6	lundi.	S. Tranquille.
189	7	mardi.	S. Aubierge.
190	8	mercredi.	Ste Elisabeth.
191	9	jeudi.	Ste Victoire.
192	10	vendredi.	Ste Félicité.
193	11	samedi.	Tr. de S. Benoît.
194	12	DIMANCHE.	S. Gualbert.
195	13	lundi.	S. Turiaf.
196	14	mardi.	S. Bonaventure.
197	15	mercredi.	S. Henri.
198	16	jeudi.	S. Eustache.
199	17	vendredi.	S. Alexis.
200	18	samedi.	S. Clair.
201	19	DIMANCHE.	S. Vincent de P.
202	20	lundi.	Ste Marguerite.
203	21	mardi.	S. Victor, martyr.
204	22	mercredi.	Ste Madeleine.
205	23	jeudi.	S. Apollinaire.
206	24	vendredi.	Ste Christine.
207	25	samedi.	S. Jacques, M.
208	26	DIMANCHE.	S. Christophe.
209	27	lundi.	S. Pantaléon.
210	28	mardi.	Ste Anne.
211	29	mercredi.	Ste Marthe.
212	30	jeudi.	S. Abdon.
213	31	vendredi.	S. Germain.

Le 1 lev. du sol. à 4 h. 2 m., couch. 8 h. 4 m.

— 10 — — 4 — 9 — — 8 — 0 —

— 20 — — 4 — 20 — — 7 — 52 —

— 31 — — 4 — 33 — — 7 — 38 —

P. Q. le 6 à 2 h. 13 m du s. D. Q. le 22 à 6 h. 55 m. du m.

P. L. le 14 à 5 h. 40 m. du s. N. L. le 28 à 9 h. 37 m. du s.

AOUT.

Les jours diminuent de 42 m. le matin et de 54 m. le soir, ou
de 1 h. 36 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
214	1	samedi.	S. Pierre-ès-Liens.
215	2	DIMANCHE.	S. Etienne.
216	3	lundi.	Inv. S. Etienne.
217	4	mardi.	S. Dominique.
218	5	mercredi.	S. Yon, martyr.
219	6	jeudi.	Transfig. de N. S.
220	7	vendredi.	Susc. Ste Croix.
221	8	samedi.	S. Justin.
222	9	DIMANCHE.	S. Spire.
223	10	lundi.	S. Laurent, martyr.
224	11	mardi.	Susc. Ste Cour.
225	12	mercredi.	Ste Claire.
226	13	jeudi.	S. Hippolyte.
227	14	vendredi.	S. Eusebe.
228	15	samedi.	ASSOMPTION.
229	16	DIMANCHE.	S. Roch.
230	17	lundi.	S. Mammès.
231	18	mardi.	Ste Hélène.
232	19	mercredi.	S. Louis, év.
233	20	jeudi.	S. Bernard.
234	21	vendredi.	S. Privat.
235	22	samedi.	S. Symphorien.
236	23	DIMANCHE.	S. Sidoine, év.
237	24	lundi.	S. Barthélemy.
238	25	mardi.	S. Louis, roi.
239	26	mercredi.	S. Zéphirin.
240	27	jeudi.	S. Césaire, év.
241	28	vendredi.	S. Augustin.
242	29	samedi.	Décol. de S. J.-B.
243	30	DIMANCHE.	S. Fiacre.
244	31	lundi.	S. Ovide.

Le 1 lev. du sol. à 4 h. 35 m., couch. 7 h. 35 m.

— 10 — 4 — 47 — — 7 — 32 —

— 20 — 5 — 1 — — 7 — 4 —

— 31 — 5 — 17 — — 6 — 43 —

P. Q. le 5 à 5 h. 24 m. du m. D. Q. le 18 à 5 h. 40 m. du s.

P. L. le 13 à 7 h. 25 m. du m. N. L. le 25 à 6 h. 36 m. du s.

SEPTEMBRE.

Le soleil entre dans la balance le 23 septembre, à 0 h. 2 m.
du mat. Commencem. de l'automne. Les jours dim. de 42
m. le m. et de 59 m. le s. ou de 1 h. 41 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
245	1	mardi.	S. Leu et S. Gilles.
246	2	mercredi.	S. Lazare.
247	3	jeudi.	S. Grégoire.
248	4	vendredi.	Ste Rosalie.
249	5	samedi.	S. Bertin, abbé.
250	6	DIMANCHE.	S. Onésipe.
251	7	lundi.	S. Cloud.
252	8	mardi.	NAT. DE LA VIERGE.
253	9	mercredi.	S. Omer.
254	10	jeudi.	Ste Pulchérie.
255	11	vendredi.	S. Patient.
256	12	samedi.	S. Raphaël.
257	13	DIMANCHE.	S. Maurille.
258	14	lundi.	Ex. de Ste Croix.
259	15	mardi.	S. Nicodème.
260	16	mercredi.	S. Cyprien. 4 T.
261	17	jeudi.	S. Lambert.
262	18	vendredi.	S. Jean Chrys. 4 T.
263	19	samedi.	S. Janvier. 4 T.
264	20	DIMANCHE.	S. Eustaché.
265	21	lundi.	S. Mathieu.
266	22	mardi.	S. Maurice.
267	23	mercredi.	S. Thècle.
268	24	jeudi.	S. Andolphe.
269	25	vendredi.	S. Cléophas.
270	26	samedi.	Ste Justine.
271	27	DIMANCHE.	S. Côme.
272	28	lundi.	S. Cérant.
273	29	mardi.	S. Michel, arch.
274	30	mercredi.	S. Jérôme.

Le 1 lev. du sol. à 5 h. 18 m., couch. 6 h. 41 m.

— 10 — — 5 — 31 — — 6 — 22 —

— 20 — — 5 — 45 — — 6 — 1 —

— 30 — — 6 — 00 — — 5 — 40 —

P. Q. le 3 à 10 h. 47 m. du s. D. Q. le 18 à 5 h. 40 m. du s.

P. L. le 11 à 7 h. 59 m. du s. N. L. le 25 à 6 h. 36 m. du s.

OCTOBRE.

Les jours diminuent de 46 m. le matin, et de 57 m. le soir,
ou de 1 h. 43 m.

J. du l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
275	1	jeudi.	S. Remi.
276	2	vendredi.	SS. Angès gard.
277	3	samedi.	S. Cyprien.
278	4	DIMANCHE.	S. François d'Ass.
279	5	lundi.	Ste Aure, vierge.
280	6	mardi.	S. Bruuo.
281	7	mercredi.	S. Serge.
282	8	jeudi.	Ste Brigitte.
283	9	vendredi.	S. Denis, év.
284	10	samedi.	Mort de CH. FOURIER (1837).
285	11	DIMANCHE.	S. Firmin, év.
286	12	lundi.	S. Vilfrid, év.
287	13	mardi.	S. Gérard.
288	14	mercredi.	S. Caliste, pape.
289	15	jeudi.	Ste Thérèse.
290	16	vendredi.	S. Gal, abbé.
291	17	samedi.	S. Carbon.
292	18	DIMANCHE.	S. Luc, évang.
293	19	lundi.	S. Savinien.
294	20	mardi.	S. Sendou, p.
295	21	mercredi.	Ste Ursule.
296	22	jeudi.	S. Mellon.
297	23	vendredi.	S. Hilarion.
298	24	samedi.	S. Magloire.
299	25	DIMANCHE.	S. Crépin.
300	26	lundi.	S. Rustique.
301	27	mardi.	S. Frumence.
302	28	mercredi.	S. Simon.
303	29	jeudi.	S. Faron, év.
304	30	vendredi.	S. Lucain.
305	31	samedi.	S. Quentin.

Le 1 lev. du sol. à 6 h. 1 m., couch. 5 h. 37 m.

— 10 — — 6 — 15 — — 5 — 19 —

— 20 — — 6 — 30 — — 4 — 59 —

— 31 — — 6 — 47 — — 4 — 40 —

P. Q. le 3 à 5 h. 47 m. du s. D. Q. le 18 à 0 h. 7 m. du m.

P. L. le 11 à 7 h. 23 m. du m. N. L. le 25 à 9 h. 7 m. du m.

NOVEMBRE.

Les jours diminuent de 44 m. le matin, et de 34 m. le soir,
ou de 1 h. 18 m.

J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
306	1	DIMANCHE.	LA TOUSSAINT.
307	2	lundi.	<i>Les Trépassés.</i>
308	3	mardi.	S. Marcel, év.
309	4	mercredi.	S. Charles Bor.
310	5	jeudi.	Ste Berthilde.
311	6	vendredi.	S. Léonard.
312	7	samedi.	S. Villebrod.
313	8	DIMANCHE.	Stes Reliques.
314	9	lundi.	S. Mathurin.
315	10	mardi.	S. Léon, premier pape.
316	11	mercredi.	S. Martin, év.
317	12	jeudi.	S. René, év.
318	13	vendredi.	S. Brice, év.
319	14	samedi.	S. Maclou.
320	15	DIMANCHE.	S. Eugène.
321	16	lundi.	S. Gal.
322	17	mardi.	S. Agnan, év.
323	18	mercredi.	Ste Aude, v.
324	19	jeudi.	Ste Elisabeth.
325	20	vendredi.	S. Edmond.
326	21	samedi.	Prés. de la Vierge.
327	22	DIMANCHE.	Ste Cécile.
328	23	lundi.	S. Clément.
329	24	mardi.	Ste Flore, v.
330	25	mercredi.	Ste Catherine.
331	26	jeudi.	Ste Geneviè. d'A.
332	27	vendredi.	S. Jean, ap.
333	28	samedi.	S. Sosthène.
334	29	DIMANCHE.	L'AVENT.
335	30	lundi.	S. André.

Le 1 lev. du sol. à 6 h. 49 m., couch. 4 h. 38 m.

— 10 — — 7 — 3 — — 4 — 24 —

— 20 — — 7 — 19 — — 4 — 12 —

— 30 — — 7 — 33 — — 4 — 4 —

P. Q. le 2 à 1 h. 13 m. du s. D. Q. le 16 à 9 h. 3 m. du m.

P. L. le 9 à 6 h. 1 m. du s. N. L. le 24 à 2 h. 21 m. du m.

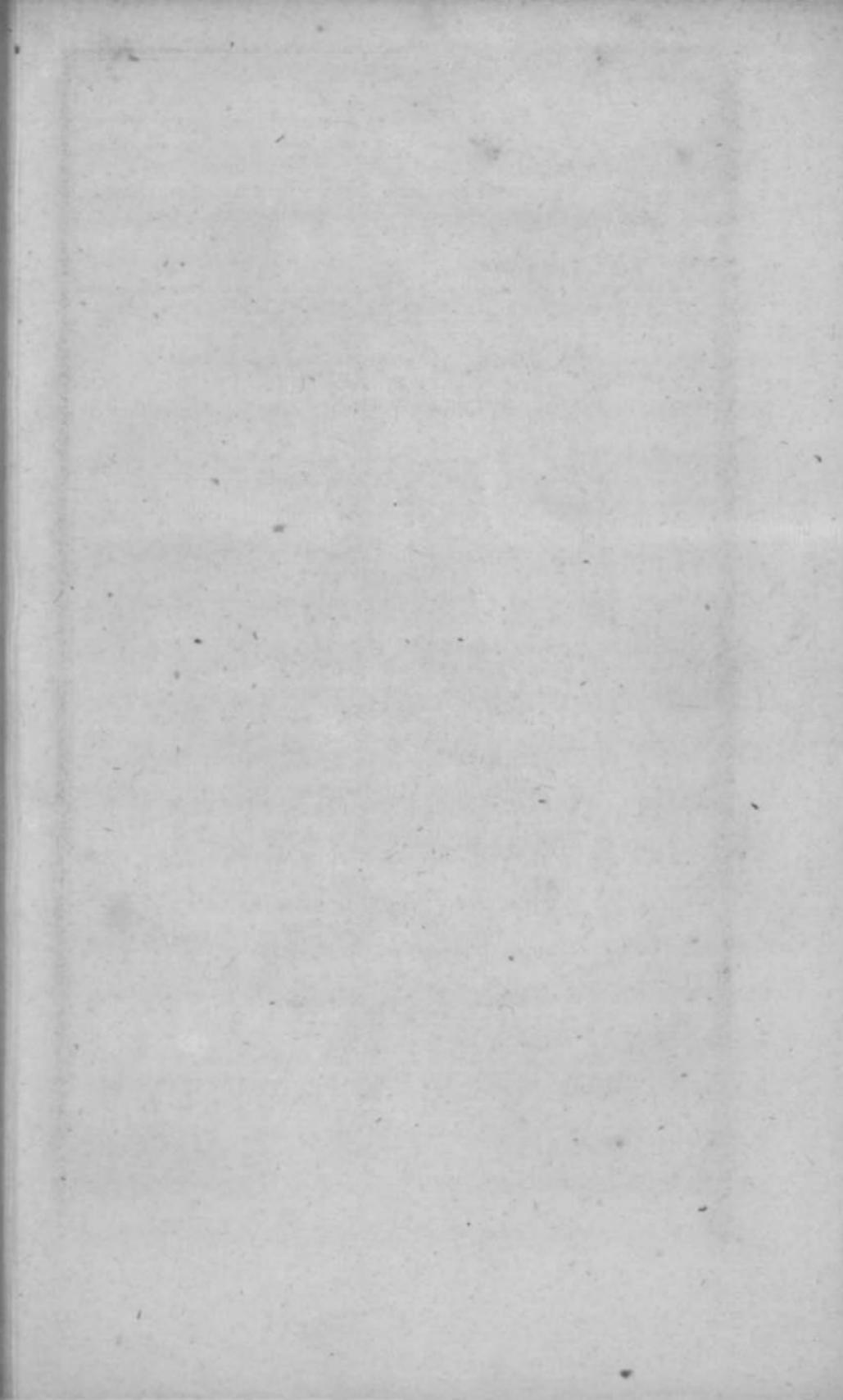
DÉCEMBRE.

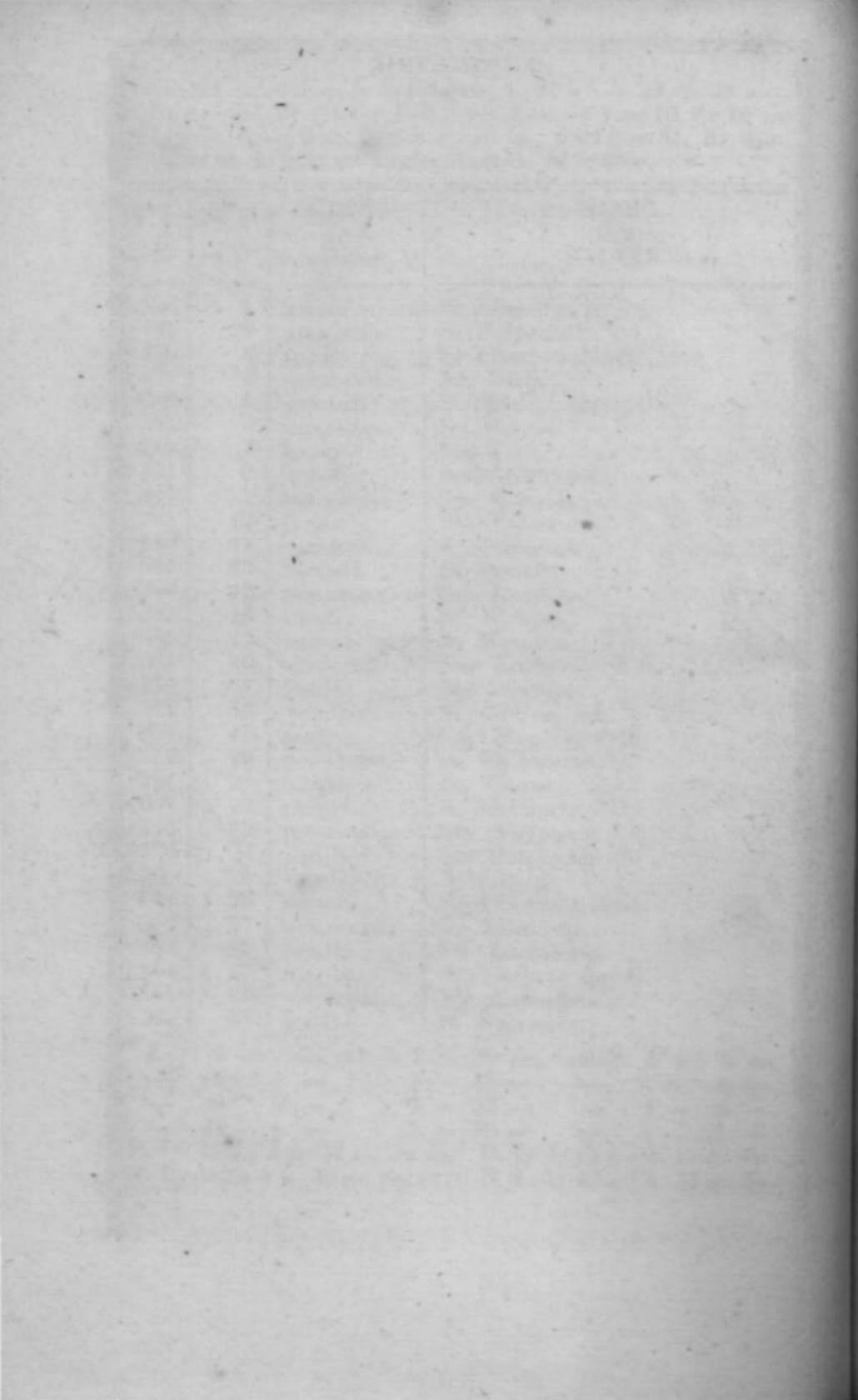
Le soleil entre dans le capricorne le 21 à 5 h. 23 m. du soir.
Commenc. de l'hiver. Les jours dim. du 1 au 10, de 10 m. le mat. et de 3 m. le soir, ou 13 m., du 11 au 31, ils dim. de 11 m. le mat. et augmentent de 10 le soir.

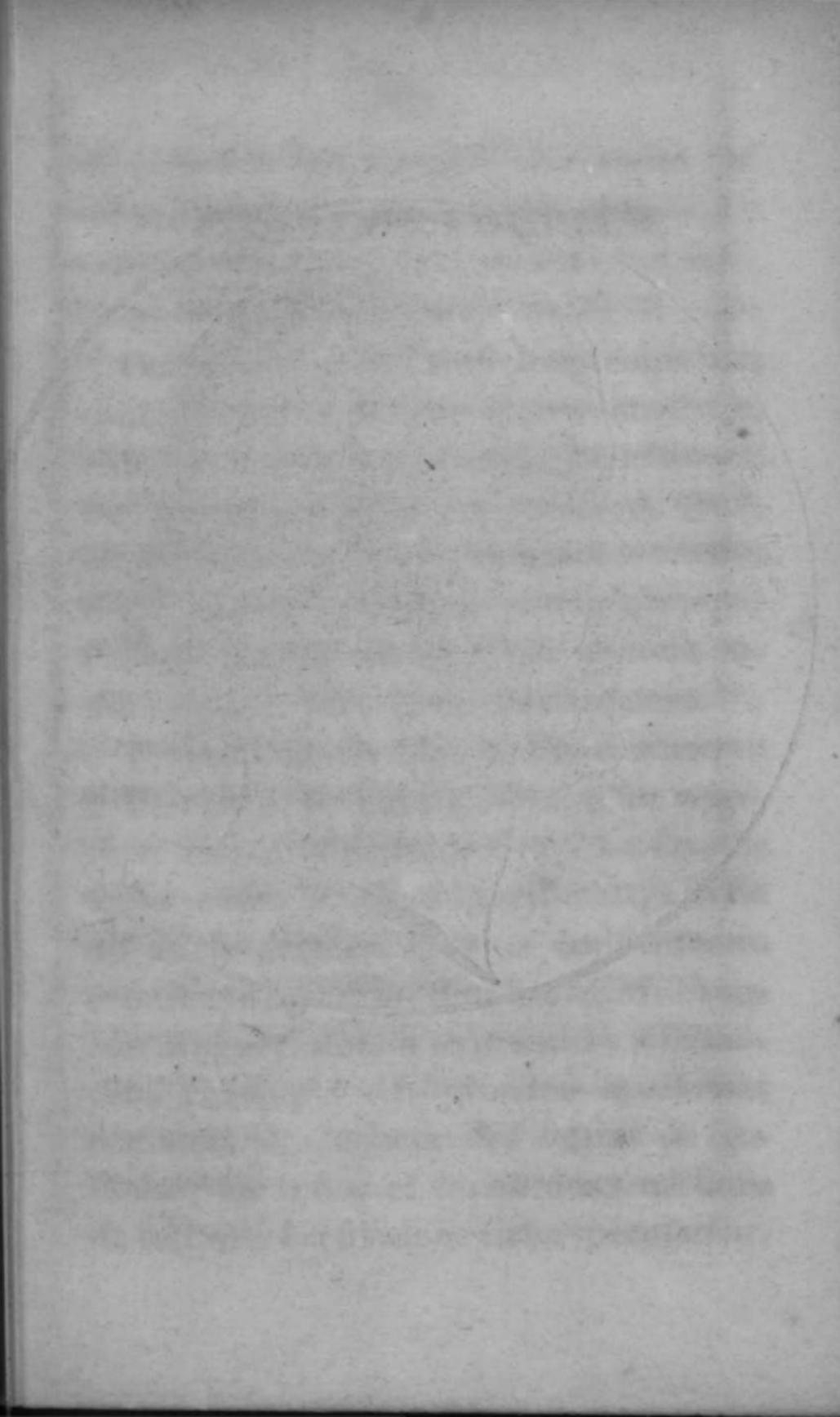
J. de l'ann.	J. du mois.	JOURS de la semaine.	NOMS des SAINTS.
336	1	mardi.	S. Éloi.
337	2	mercredi.	S. Fulgence.
338	3	jeudi.	S. François Xav.
339	4	vendredi.	Ste Barbe.
340	5	samedi.	S. Sabas, abbé.
341	6	DIMANCHE.	S. Nicolas.
342	7	lundi.	Ste Fare.
343	8	mardi.	CONCEPTION.
344	9	mercredi.	Ste Gorgone.
345	10	jeudi.	Ste Valère.
346	11	vendredi.	S. Fuscien.
347	12	samedi.	S. Damasc.
348	13	DIMANCHE.	Ste Luce, v.
349	14	lundi.	S. Nicaise.
350	15	mardi.	S. Mesmin.
351	16	mercredi.	Ste Adélaïde. 4 T.
352	17	jeudi.	Ste Olympe.
353	18	vendredi.	S. Gatien, év. 4 T.
354	19	samedi.	Ste Meuris. 4 T.
355	20	DIMANCHE.	S. Philocombe.
356	21	lundi.	S. Thomas.
357	22	mardi.	S. Honorat.
358	23	mercredi.	Ste Victoire.
359	24	jeudi.	Ste Delphine.
360	25	vendredi.	NOEL.
361	26	samedi.	S. Etienne, mart.
362	27	DIMANCHE.	S. Jean, ap.
363	28	lundi.	SS. Innocents.
364	29	mardi.	S. Thomas de C.
365	30	mercredi.	Ste Colombe.
366	31	jeudi.	S. Sylvestre.

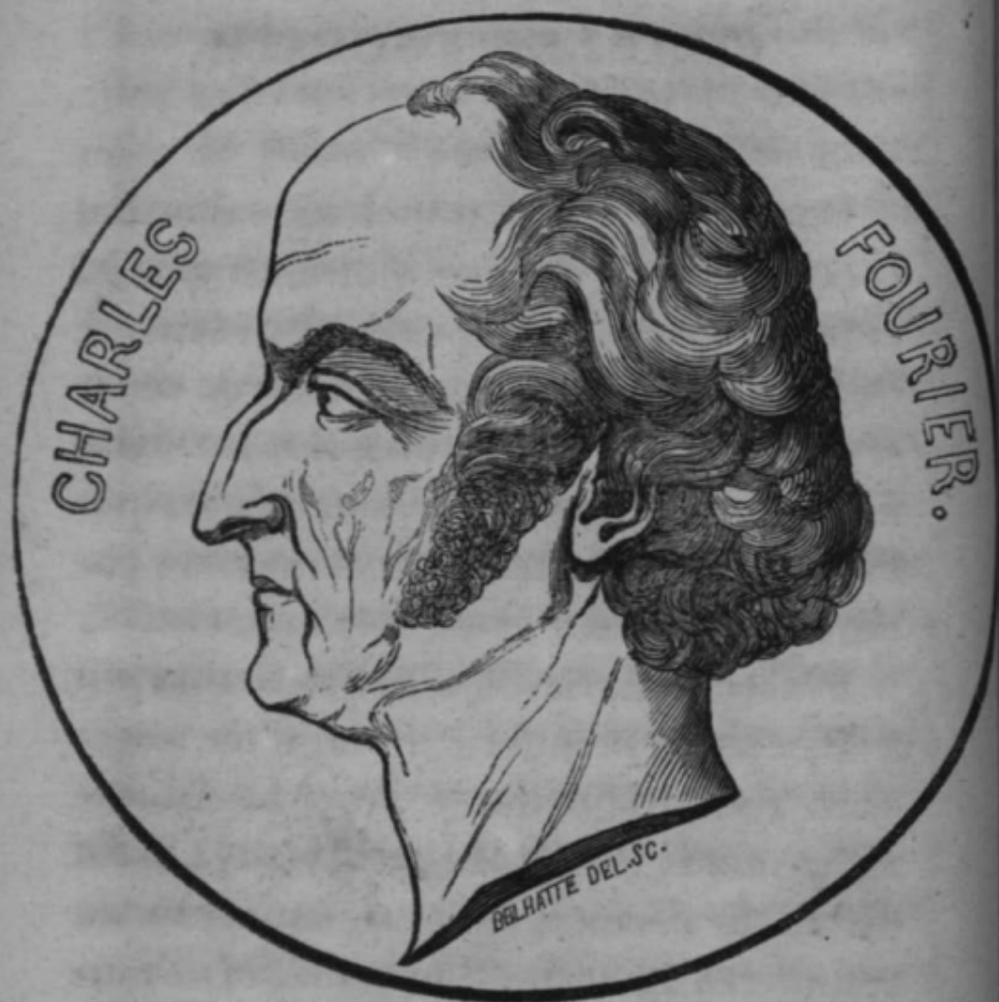
Le 1 lev. du sol. à 7 h. 35 m., couch. 4 h. 4 m.
— 10 — — 7 — 45 — — 4 — 1 —
— 20 — — 7 — 53 — — 4 — 3 —
— 31 — — 7 — 56 — — 4 — 11 —

P. Q. le 2 à 7 h. 27 m. du m. D. Q. le 15 à 9 h. 13 m. du s.
P. L. le 9 à 4 h. 36 m. du m, N. L. le 23 à 9 h. 34 m. du s.









D'après le médaillon de M. Arthur GUILLOT.

NÉ LE 7 AVRIL 1772, MORT LE 10 OCTOBRE 1837.

CHARLES FOURIER.

On nous a parlé trop longtemps des conquérants et de leur gloire sanglante, entretenons-nous un peu des bienfaiteurs de l'humanité. Au premier rang de ceux-ci, le créateur de la théorie sociétaire brille par la beauté de son génie, par l'excellence de son âme, par une vie entière de sacrifices et de dévouement.

François-Marie-Charles Fourier naquit à Besançon, le 7 avril 1772, d'un négociant aisé, originaire de Gray. La famille de sa mère, Marie Muguet, était, à la fin du siècle dernier, la plus éminente du commerce bysantin. Son oncle, M. François Muguet, donna le premier, à Besançon, l'exemple des grandes opérations commerciales, acheta des lettres de noblesse, en 1780, et laissa deux millions de fortune. Un fils de ce riche spéculateur,

M. Muguet de Nanton, fut membre de l'Assemblée constituante. Doué d'une facilité extrême et d'une aptitude très-variée, le jeune Fourier se fit distinguer parmi les meilleurs élèves du collège de sa ville natale; mais l'étude pour laquelle il montra le plus d'inclination fut celle de la géographie : l'enfant, épris d'une science qui répondait à la solidité précoce de son jugement, employait l'argent que ses parents lui donnaient pour ses menus plaisirs à l'acquisition de cartes auxquelles, à défaut du jour, il sacrifiait le repos de ses nuits. La culture des fleurs eut aussi pour lui un charme extraordinaire; par un trait caractéristique de son esprit investigateur, il n'était pas content qu'il n'eût en son pouvoir toutes les variétés de l'espèce qu'il cultivait, ni essayé tous les modes de culture qu'on y pouvait appliquer. Fourier avait également pour la musique un goût très-prononcé, et l'apprit à peu près sans maître : de

bonne heure il s'était rendu familiers plusieurs instruments ; il composait, connaissant déjà parfaitement la théorie musicale, et lisait à première vue les morceaux les plus compliqués.

L'enfance de Fourier fut réfléchie, studieuse et, dès l'âge le plus tendre, il donna des preuves de cette volonté inébranlable, de cette inflexible raison qui devaient plus tard livrer une guerre à mort à nos préjugés sociaux. Il avait à peine cinq ans que la fausseté de nos relations commerciales lui fut soudainement révélée dans une circonstance où il fut puni par ses parents *pour avoir dit la vérité*. L'étonnement où ce châtiment le plongea lui fit prendre en haine le commerce tel qu'il subsiste aujourd'hui, et fut le principe de ses admirables travaux. Poursuivi par ce souvenir, ce fut en recherchant les moyens de baser les relations commerciales sur la vérité, sur la loyauté qu'il parvint, d'induction en in-

duction, à créer le vaste édifice de sa théorie sociétaire.

Il n'y a qu'un être essentiellement bon qui puisse avoir pour le mensonge une profonde horreur, et Fourier prouva que la droiture du cœur ne saurait marcher de front avec l'insensibilité. Entre autres singularités auxquelles ses parents s'étaient habitués peu à peu, il avait celle, n'étant encore qu'un écolier, de ne jamais faire avec sa famille le repas du matin. Quoiqu'il n'eût jamais montré qu'un appétit médiocre, il avait pris l'habitude d'emporter, chaque jour, dans sa poche un copieux déjeuner. A peine eut-il quitté Besançon pour la première fois, qu'un pauvre du quartier s'en vint, avec une sollicitude inquiète, demander ce qu'il était devenu. Pressé de questions, le malheureux avoua qu'il devait à l'enfant la plus belle partie de sa nourriture journalière. Hâtons-nous d'ajouter que les parents du jeune bienfaiteur continuèrent

envers le pauvre infirme la bonne action qui leur était si singulièrement révélée. Ainsi, amour de la vérité, compassion pour les misères humaines, tels furent les deux mobiles de la carrière de Fourier.

Cependant, malgré sa répugnance, le jeune Fourier fut destiné par ses parents au commerce; mais il sut faire tourner cette contrariété à son avantage, en saisissant, à Lyon où on l'avait envoyé, un emploi de voyageur, lequel emploi était alors bien plus important qu'aujourd'hui, et prouvait une haute confiance de la part des chefs d'établissement. C'est en cette qualité qu'il parcourut non-seulement la France, mais encore l'Allemagne, les Pays-Bas, la Hollande, s'arrêtant dans les lieux qui lui offraient le plus d'intérêt, avide de tout voir, de tout connaître, et, dans ce but, changeant souvent de maison, même de branche de commerce. Il s'occupa, autant que sa position le lui permit, d'anatomie, d'histoire naturelle,

de physique ; il manifesta souvent depuis le regret de n'avoir pu cultiver à l'aise toutes les sciences exactes ; car, en raison de l'accord qui existe entre elles, il y trouvait la confirmation de la justesse de sa théorie sociale , tandis que les sciences qu'il appelle fausses (politique , moralisme, philosophie) fourmillent de contradictions et d'erreurs et ne sauraient supporter une analyse rigoureuse.

Fourier se trouvait à Lyon pendant le siège de cette ville, et perdit presque toute sa fortune dans les désastres qui en furent la suite ; il y avait apporté en portefeuille sa succession patrimoniale, qui s'élevait à cent mille francs environ, et fait de forts achats de denrées coloniales. On employa ses balles de coton pour amortir l'effet des projectiles des assiégeants ; ses autres marchandises, telles que riz, sucre, café, furent requises pour la nourriture des assiégés et le besoin des hôpitaux ; lui-même dut faire le métier de soldat et

faillit être massacré dans une sortie où périt la plus grande partie de ses compagnons : jeté en prison, après la reddition de la place, il eut pourtant le bonheur d'échapper à l'échafaud. Pris et relâché plusieurs fois encore, il parvint à se soustraire à ces persécutions, mais son malheur avait été comblé par le naufrage d'un bâtiment de Livourne. Retiré dans sa famille, il commençait à goûter quelque repos, lorsque la fameuse réquisition ordonnée par le décret du 23 août 1793 vint brusquement l'enlever. Incorporé dans le 8^e régiment de chasseurs à cheval, dont le colonel était un de ses cousins, il fit partie de l'armée de Rhin-et-Moselle. Mais la vie militaire se prêtait moins qu'aucune autre à ses études, à ses méditations ; il était d'ailleurs d'une faible santé, et son congé de réforme lui fut délivré le 3 pluviôse an iv, à Vesoul.

Rendu à la vie civile, Fourier rentra dans le commerce, et c'est un fait étrange

que son existence fut toujours plus ou moins étroitement liée à une carrière qui lui inspirait un dégoût prononcé. En 1799, il était à Marseille. Que venait faire là cet homme vertueux, en qui la loyauté semblait s'être incarnée, dont toutes les pensées s'étaient dirigées de si bonne heure vers les moyens d'améliorer le régime social ? Singulière position ! ses patrons l'avaient chargé de faire jeter secrètement à la mer une énorme quantité de riz qu'ils avaient laissé pourrir plutôt que de le livrer à la consommation, pendant une famine cruelle. Possédant presque à eux seuls tous les approvisionnements du pays, les misérables s'étaient plu à augmenter la cherté des grains, spéculant ainsi lâchement sur les tortures des pauvres. Le spectacle de ces crimes contre la société entraîna Fourier à rechercher de quelle manière on pourrait y mettre un terme, et cette même année, 1799, vit éclore les bases principales de

son lumineux système. Revenu à Lyon, il s'occupa sans relâche de rédiger ses idées pendant les moments de loisir que lui laissaient la profession de commis-marchand, puis celle de courtier-marron qu'il avait prises successivement pour vivre. En 1807, il fit imprimer en cette ville la *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, ouvrage rempli de vues aussi neuves que larges, et qu'il ne présentait cependant que comme une sorte de prospectus de sa découverte. C'est dans ce livre, œuvre d'une pensée puissante, souvent admirable de style et de verve, qu'on trouvera la plus vraie, la plus profonde critique qu'on ait faite encore de la société actuelle, ainsi que les motifs des jugements hardis du grand socialiste sur les hommes comme sur les choses.

Nous ne pouvons ici qu'indiquer rapidement les diverses phases de la vie de Fourier. Il habitait encore Lyon quand

vinrent les cent-jours, et fut alors nommé chef du bureau de statistique de la préfecture, par son homonyme, M. le comte Fourier, que Napoléon avait créé préfet du Rhône à son retour de l'île d'Elbe.

Dans l'hiver de 1815 à 1816, il abandonna Lyon pour se rendre à Talissieu, village du département de l'Ain, chez les enfants de sa sœur, madame de Rubat, dont le mari était mort sous-préfet de Belley.

Cependant Fourier, jusqu'à cette époque, n'avait encore été regardé par tous ceux qui l'approchaient, amis ou parents, que comme un visionnaire homme de bien ; l'année 1816 lui donna son premier disciple : M. Just Muiron, ayant eu par hasard l'occasion de lire la *Théorie des quatre mouvements*, fut frappé des points de vue nouveaux que ce travail ignoré déroulait à ses yeux et s'empressa d'en rechercher l'auteur ; il lui écrivit, en reçut une réponse simple et bienveil-

lante dans laquelle Fourier lui faisait part des obstacles qui l'avaient empêché d'entreprendre de nouvelles publications, et lui annonçait un traité sur la théorie de l'attraction, traité complet, mais qui ne pouvait être prêt avant deux ans. Dès lors une correspondance précieuse s'engagea entre le disciple et le maître.

En 1818, M. Just Muiron alla passer quelque temps à Belley où résidait Fourier, et là, lui donnant l'assurance généreuse que son zèle et celui de ses amis feraient face aux avances nécessitées par son nouvel ouvrage, il obtint qu'il viendrait le faire imprimer à Besançon : effectivement Fourier revint dans son pays natal, d'abord en 1819, ensuite en 1821, et y publia les deux volumes de son magnifique *Traité de l'association domestique agricole*. Toute l'audace du génie de Fourier se déploie dans ce livre. S'emparant, comme d'un bien qui lui appartient, de cette pensée de Schelling : *l'univers est*

fait sur le modèle de l'âme humaine, il prend pour archétype de l'univers l'organisation passionnelle de l'homme; partout il applique sa loi de la SÉRIE, lie, enchaîne, coordonne les destinées des êtres divers, passe et repasse tour à tour des thèses les plus vastes à des détails d'application qu'il multiplie pour rendre son idée plus palpable, et dans lesquels ses adversaires inattentifs ne voient souvent que de la trivialité. Les tendances naturelles de l'homme sont les jalons sur lesquels il se guide pour construire son édifice. Réhabilitant le travail, il se garde bien de l'ériger en pénible devoir, en fatale nécessité de notre condition ici-bas; il fait du travail ce qu'il est toujours quand il est libre et fructueux, un plaisir, et nous montre l'*attraction industrielle* comme la plus belle propriété du régime social.

Fourier fit le voyage de Paris, vers la fin de 1822, avec une partie de l'édition

de son livre ; mais il n'y put obtenir d'aucun journal la plus légère mention. Pour suppléer à ce silence, qui sera pour eux une éternelle flétrissure, il publia, en 1823, mais avec aussi peu de succès, un sommaire de son grand traité. Rien n'ébranla sa foi ni son courage, mais ses ressources étaient épuisées : au mois de mars 1825, il revint à Lyon remplir une place de caissier à douze cents francs d'appointements. Néanmoins, à cette époque, le petit nombre de phalanstériens dont M. Just Muiron était le centre s'accrut par l'adjonction de M. Victor Considérant dont les efforts devaient, plus tard, puissamment contribuer à la vulgarisation de la science sociale.

Au commencement de 1826, envoyé à Paris pour les affaires de la maison dans laquelle il était employé, Fourier prit le parti de résider plus particulièrement au sein de la capitale. En 1829 parut le *Nouveau monde industriel et sociétaire*, le

plus méthodique de ses ouvrages, et qu'il écrivit dans un but entièrement pratique. L'école saint-simonienne était alors dans tout son éclat : il offrit aux chefs de cette école le secours de ses idées pour réaliser l'association, si telle était véritablement leur but ; mais l'indifférence qu'ils manifestèrent sur ce point important l'irrita tellement qu'il les accusa de mauvais vouloir et les attaqua violemment (Paris, 1831) dans une brochure intitulée : *Pièges et charlatanisme des sectes Saint-Simon et Owen, qui promettent l'association et le progrès*. Si l'on excepte de cette œuvre tout ce qui provenait de l'irritation du moment et portait sur les intentions des réformateurs, on y trouvera une critique raisonnée de leurs doctrines, critique d'autant plus précieuse qu'en regard des erreurs et des lacunes de ces doctrines, il expose les principes, conditions et moyens de l'association telle que son génie l'a conçue. Malgré de nombreuses dé-

ceptions, et bien qu'il s'affaiblît visiblement sous le poids des années, Fourier ne renonçait point à l'espoir de voir un jour un essai de réalisation répondre à ses adversaires par un fait irrécusable. Afin d'exciter le zèle des hommes que leur position dans la société mettait à même de prendre l'initiative, il tenta un dernier effort et fit imprimer, en 1835, le premier volume de *Fausse industrie*, lequel fut suivi d'un second, en 1836.

L'hiver de 1836 à 1837 eut sur la santé de Fourier une influence mortelle. Une altération de sinistre présage envahissait sa belle figure, et bientôt il ne fut plus possible de se faire illusion sur la fin prochaine du plus grand de tous les socialistes. On peut présumer qu'à ce moment suprême l'amertume était descendue dans son âme. En vain les amis, les disciples qui l'entouraient essayèrent-ils de lui faire accepter les soins que réclamaient ses souffrances, il repoussa leurs

offres, et même l'intervention des médecins, avec cette volonté ferme qui, aussi bien que son intelligence, ne le quitta qu'à la mort. Sourd aux plus vives instances, jamais il ne permit qu'une garde veillât auprès de lui, alors même qu'il était à toute extrémité. « Non, disait-il, j'aime à être seul, je ne veux pas donner de la peine pour moi. » Ce noble orgueil, cet amour passionné de l'indépendance lui fit constamment refuser d'échanger, contre un appartement commode qu'on mettait à sa disposition, celui plus que modeste qu'il habitait; et l'homme qui rêvait sans cesse aux belles et salubres communications des phalanges mourut dans un chétif logement de l'étroite et sale rue Saint-Pierre-Montmartre.

Le 9 octobre, à minuit, lorsqu'on se retira pour le laisser reposer, il semblait aller mieux; le lendemain, quand on crut pouvoir entrer chez lui, à cinq heures du matin, il avait cessé de vivre.

Les dépouilles terrestres de l'illustre vieillard furent transportées le 11 octobre à l'église des Petits-Pères, et de là au cimetière Montmartre, accompagnées d'une foule de phalanstériens de tous âges et de tous rangs, et renfermées dans un cercueil de plomb que recouvre un cercueil de chêne. Une simple pierre, emblème d'une vie humble et désintéressée, recouvre sa tombe provisoire. Vous qu'un pieux pèlerinage conduira dans ce champ du repos éternel, vous la reconnaîtrez à l'inscription suivante :

ICI SONT DÉPOSÉS LES RESTES

DE

CHARLES FOURIER.

La série distribue les harmonies.

Les attractions

sont proportionnelles aux destinées.

ARTHUR GUILLOT.

RÉSUMÉ

DE LA

théorie de Charles Fourier.

—

**DES DIVERS SYSTÈMES TOUCHANT LA
DESTINÉE HUMAINE.**

Bien que le malheur règne sur la terre et que le bonheur ne semble pas fait pour l'homme ici-bas, le besoin instinctif de félicité, le concours simultané de tous les hommes pour la posséder individuellement et collectivement, nous sont gages que Dieu nous l'accordera, et que les destinées sont proportionnelles aux attractions. Chacun des systèmes embrassés jusqu'ici touchant la destinée humaine est faux et incomplet. A la vérité, la religion païenne invitait au bonheur en excitant au plaisir et en donnant le libre essor aux passions ; mais l'esclavage, la divergence des inté-

rêts, et par suite la discorde et l'anarchie, mais l'avidité des jouissances, et son enfant le hideux égoïsme, la firent disparaître à jamais. Si quelque secte philosophique prêcha les austérités et l'abnégation, c'était comme digue au débordement des passions. Ainsi, au lieu de les régler, il s'agissait de les détruire, système faux. Si quelques législateurs essayèrent de les refréner, ce fut par la contrainte et la répression, système également faux. La république modèle de Lycurgue, où les passions pourtant s'absorbaient au profit les unes des autres, périt par l'esclavage, la soif des conquêtes, un esprit étroit de nationalité et une égalité entièrement factice. Épicure, tout en faveur des richesses et des passions, considérait la masse du peuple et des esclaves comme seulement faits pour souffrir et travailler. Zénon, en niant la douleur, ne faisait que l'acte du plus ridicule orgueil. Le Christ, dont la morale fut et restera la source de

tous biens et de toute vérité, posa, par la charité universelle, les premiers principes d'association, laissant aux hommes la recherche du code social qui en permettrait la plus large et la plus juste application. De nos jours, les économistes ont accepté tous les abus comme inhérents à la nature humaine, et ne font rien pour sauver les masses de la misère et des privations, par une égale répartition de la richesse. Les partis politiques, même le démocratique, voient dans la liberté et dans telle forme du gouvernement tout l'espoir de l'avenir. La doctrine de Saint-Simon a renfermé toutes les difficultés sociales dans le principe de l'amélioration du sort de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse, en donnant à chacun selon son travail et sa capacité; mais elle n'a pas trouvé la solution du problème social. Fourier est le seul qui l'ait trouvée, et il n'y a de bonheur pour l'homme que dans l'exécution de ses plans.

ÉTAT ACTUEL DES SOCIÉTÉS.

Les prisons, l'espionnage, la guerre, l'or devenu dieu unique, la fourberie, l'indigence, la prostitution, l'exploitation du faible par le fort, enfin le conflit des sentiments et la contradiction des intérêts : voilà les maux qu'enfante la civilisation.

« Partout, » c'est Fourier qui parle, « on voit chaque classe intéressée à souhaiter le malheur des autres. L'homme de loi désire que la discorde s'établisse dans toutes les riches familles, et y crée de *bons procès* ; le médecin ne souhaite à ses concitoyens que *bonnes fièvres et bons catarrhes* ; le militaire souhaite une *bonne guerre*, qui fasse tuer moitié des camarades, afin de lui procurer de l'avancement ; le pasteur est intéressé à ce que la *mort donne*, et qu'il y ait de *bons morts*, c'est-à-dire des enterrements à 1,000 fr. ; le juge désire que la France continue à fournir annuellement quarante-cinq mille

sept cents crimes ; l'accapareur veut une *bonne famine*, qui élève le prix du pain au double et au triple ; *item* du marchand de vin, qui ne souhaite que *bonnes grêles* sur les vendanges, et *bonnes gelées* sur les bourgeons ; l'architecte, le maçon, le charpentier désirent un *bon incendie*, qui consume une centaine de maisons pour activer leur négoce. » Et ce tableau n'est point exagéré ; toute la conquête que nous avons faite est dans le principe de l'égalité devant la loi et dans quelques institutions de liberté ; mais cela n'assure pas aux masses le *minimum* ou nécessités de la vie, ou du moins le droit au travail. Sans ce minimum point d'aisance, sans aisance point d'ordre et de liberté.

ÉCONOMIE SOCIALE, ATTRACTION, ASSOCIA-
TION.

Inutilement la loi garantit des droits de *liberté et d'égalité*, quand elle ne garantit ni le *pain quotidien*, ni l'*éducation*,

ni le travail, ni secours et appui pour l'enfance, pour la misère, les maladies et la vieillesse. Les deux tiers des populations vivent dans un état précaire de misère et de souffrance. *La liberté* pour le peuple, c'est de mourir sur un grabat. *L'égalité*, c'est d'aller pourrir en terre près de son semblable. Cependant la misère n'est point un vice organique dans la création. La prospérité et la richesse des nations croissent en proportion de leur population et de la direction salutaire imprimée au travail.

Aujourd'hui la justice sociale est un amas d'iniquités. Pas d'établissements de prévoyance, pas un asile, pas un refuge pour le malheur : hôpitaux, prisons, bagues, échafauds, gendarmes, police secrète, voilà la base des sociétés civilisées.

Pour remédier à ces fléaux, étudiez la science sociale découverte par Fourier : Fourier n'a recherché qu'une loi, celle qu'a découverte Newton, qui régit les

mondes, la loi d'*attraction* par laquelle tout se fait dans la nature avec amour et plaisir. Si cette loi régit tous les mondes physiques et les conduit à l'harmonie, elle est applicable aux sociétés du genre humain, comme à celles des astres et des animaux. S'il n'en était pas ainsi, où serait l'*unité* du système divin ? Il y aurait donc alors deux lois différentes ; mais le critérium de la loi des sociétés humaines devrait être sa sagesse, la somme du bonheur qu'elle produirait, l'harmonie qu'elle ferait régner dans les instincts, les penchants et les passions des hommes. Or, dans l'état actuel des choses, au sein de nos sociétés, tout est *mal*. Parmi les animaux, au contraire, tout est *bien*. Écoutons Fourier : « L'industrie, *supplice* des salariés et des esclaves, fait pourtant les *délices* de diverses créatures, comme castors, abeilles, guêpes, fourmis, qui sont pleinement libres de préférer l'inertie ; mais Dieu les a pourvues d'un

mécanisme social qui attire à l'industrie et fait trouver le bonheur dans l'industrie. Pourquoi ne nous aurait-il pas accordé le même bienfait qu'à ces animaux? Quelle différence entre leur condition industrielle et la nôtre! Un Russe, un Algérien travaillent par crainte du fouet et de la bastonnade; un Anglais, un Français, par crainte de la famine qui talonne leur pauvre ménage; les Grecs et les Romains, dont on nous a tant vanté la liberté, travaillaient par esclavage et crainte du supplice, comme aujourd'hui nos nègres des colonies. » D'après la loi d'unité, *analogie de l'homme avec la création, le code divin, révélation permanente*, consiste dans une loi d'industrie attrayante, découlant d'un mode d'association où tous les intérêts s'accordent et s'harmonisent au lieu de se nuire et de s'entrechoquer. A cette seule condition, l'unité de la création sera démontrée, l'homme sera en accord avec lui-même, avec l'uni-

vers, avec Dieu. L'attraction produit l'association, mais l'association perfectionnée, autre que celle que nous voyons chaque jour entre les hommes, basée sur la coalition des intérêts. La société est donc l'effet de l'attraction; mais cette société est une harmonie faussée: il ne s'agit, pour la rendre juste, que d'appliquer au monde social et passionnel la théorie de Newton sur l'équilibre de l'univers. L'application de cette théorie à la découverte de Fourier repose sur trois principes. Le premier consiste dans la réunion d'un certain nombre de familles, 1800 personnes environ, et dans la gestion unitaire des ménages. Le second principe est l'exploitation intégrale des travaux agricoles, domestiques et manufacturiers, et la répartition des bénéfices selon les trois facultés industrielles: *capital, travail, talent*. Le troisième principe est le travail rendu attrayant par la formation des travailleurs en groupes et séries, se relayant

de deux en deux heures, et embrassant un grand nombre de travaux, au moyen de la division du travail, qui en rend la pratique extrêmement aisée. De là, *multiplication des richesses et abondance générale, égalité des droits malgré les inégalités naturelles respectées, utilisation de toutes les passions, maintien de tous les liens et affections de famille, destruction des intérêts exclusifs, liberté réelle par le développement des facultés et l'essor des passions, son union avec l'ordre, aucun ne pouvant vouloir ce qui est au détriment d'un autre, et chacun contribuant au bien de tous en voulant son propre bien; économie des neuf dixièmes sur l'ensemble de la gestion, substitution du travail attrayant au travail répugnant.*

UNITÉ SOCIALE.

L'unité est la destinée divine des sociétés humaines, et la base est le phalantère ou commune composée de 1,800 per-

sonnes, se ralliant, sous le rapport politique ou intérêts généraux, par voie électorale, à une hiérarchie de congrès représentant toujours un plus grand nombre de communes, jusqu'au congrès d'unité sphérique délibérant au nom du globe entier. La commune est tout à la fois tout et partie, centre et extrémité, elle a une existence intérieure complète par elle-même, et se rattache aux autres par des liens d'échange et de service réciproques qui ne permettent à aucune de dominer sur une autre.

LE PHALANSTÈRE OU COMMUNE.

Le plus petit nombre qui puisse composer un phalanstère est de 400 individus ou 80 familles; le plus grand, 1,800 personnes ou 400 familles. Si plus ou moins, pas d'harmonie possible. Supposons l'essai d'un phalanstère à 400 familles, de gens d'aptitude et de spécialités différentes, de fortunes inégales, mais autant que

possible graduées. Chacun apporte sa part de capital, de travail, de talent, ou seulement l'un des trois. Les logements sont de dimensions différentes, et il y a trois sortes de tables pour les diverses fortunes. Celui qui n'apporte que son travail reçoit l'avance du *minimum*: table, logement, vêtements dits de troisième classe. Chacun, recevant sa part pour les travaux auxquels il s'est livré, peut bientôt rembourser cette avance, faire des économies, acquérir du talent et participer à la rétribution du talent. L'entretien des enfants jusqu'à quatre et cinq ans, des malades et infirmes, est aux frais de la commune. Point de fainéants dans le système du travail attrayant. 1828 actions transmissibles, et hypothéquées sur les meubles et immeubles, représentent le total de l'apport de chacun dans la commune. Chacun reçoit des actions ou coupons d'actions pour ce qu'il a fourni. Le capitaliste peut être externe ou simple

quilleur de fonds, et a l'option d'un intérêt à 8 pour 100 ou d'une part au dividende attribué au capital. Les bénéfices de l'enfant, même de cinq ans, lui sont conservés et garantis sans frais jusqu'à sa majorité, et il lui est ouvert un compte au grand-livre. Le taux de la répartition aux trois facultés industrielles est ainsi établi : *cinq douzièmes* sont attribués au travail manoeuvrier, *quatre* au capital actionnaire, *trois* aux connaissances pratiques et théoriques.

Vient maintenant le description d'un phalanstère.

Le centre est consacré aux salles de repas, de bourse, de conseil, de bibliothèques, d'études ; s'y trouveront encore réunis le temple, la tour d'ordre, le télégraphe, l'observatoire. A l'une des ailes sont rélégués les ateliers bruyants ; à l'autre aile, le caravansérail avec ses salles de bal et de relations des étrangers. Les salles de relations publiques se nomment

séristères. Près de la salle à manger sont des cabinets pour les divers groupes qui veulent s'isoler des tables communes, et en général, à côté de chaque séristère des cabinets adhérents favoriseront les petites réunions. Les étables et magasins sont situés vis-à-vis de l'édifice. La cour d'honneur et la place de manœuvre sont situées entre le palais et les étables. Il y a une cour d'hiver avec jardins plantés d'arbres résineux. — Le tout sera construit de manière que les relations soient promptes, que tous les quartiers puissent être parcourus à l'abri au moyen de galeries pratiquées dans toute l'étendue de l'édifice, et que la température soit rendue chaude ou froide par des poêles et ventilateurs.

Pour résumer par des chiffres les résultats économiques garantis par Fourier, nous dirons qu'ils présentent une économie de *neuf dixièmes sur l'édifice, de dix-neuf vingtièmes sur la tonnellerie, de*

neuf dixièmes sur le combustible, et ainsi de suite sur toutes les autres branches de consommation. Le principal avantage de la culture sociétaire est que, dans le régime harmonien, les distributions de culture s'établissent en pleine convenance avec le terrain, et qu'on répartit à chaque sol ce qui lui est assorti. Les bénéfices dans le régime sociétaire sont immenses.

INDUSTRIE ATTRAYANTE.

Le travail est une loi de Dieu, mais Dieu n'a pas voulu que le travail fût pénible; il ne l'est ni aux animaux ni aux sauvages. Pourquoi le travail n'est-il répugnant que pour l'homme civilisé? C'est parce qu'il est forcé, obligatoire, arbitraire, continu, monotone, isolé, sans rivalité ni émulation. Au contraire, tout travail volontaire est attrayant. Prenons pour exemple celui de la chasse et de la pêche, qui le plus souvent est passionné. Les sept huitièmes des hommes exercent

des professions qui leur sont antipathiques. Ce que l'homme veut, c'est la *variété*. L'état normal de l'homme est de travailler pour son plaisir. Les femmes elles-mêmes sont, comme l'homme, susceptibles de s'adonner à une variété indéfinie de travaux, au lieu de l'être exclusivement aux soins domestiques.

ORGANISATION DU TRAVAIL PAR GROUPES ET SÉRIES PASSIONNÉES. — RÉPARTITION DU TRAVAIL, CAPITAL, TALENT.

L'organisation du travail doit avoir pour but de rendre les travaux attrayants et jamais forcés. Il faut donc 1° que chacun suive ses *aptitudes*, ses *penchants* dans le choix des travaux ; 2° que les occupations soient *alternées*, que l'une fasse constamment diversion à l'autre, et qu'on ne soit guère occupé plus de deux heures à un même travail ; 3° que tous les travaux soient organisés par *séries* (classes), groupes (genres), sous-groupes (espèces) ;

de sorte que les travailleurs, toujours réunis, soient constamment animés par l'*émulation*, les *rivalités* et l'*enthousiasme*. Dans chaque groupe on subdivise les fonctions : elles se répartissent à trois ou quatre sous-groupes, qui se chargent spécialement de telle ou telle branche. Les séries sont affectées à autant de genres de différents travaux que la phalange en comporte. Moins une branche de travail est agréable, et plus la récompense est grande. Il y a d'ailleurs la *série des dévoués*, qui se charge de tout ce qui ne convient pas aux autres.

ÉDUCATION.

Les sciences, les arts et les métiers sont appris dans la phalange par la pratique de tous les jours dans les différents groupes dont on est membre, et, au besoin, par la série des professeurs à laquelle chacun peut être appelé par sa vocation et son aptitude. Ce rôle convient surtout

aux vieillards. Au reste, les leçons sont toujours accompagnées de la pratique, et données en présence même des objets sur lesquels travaillent les groupes. Ici les savants ne sont point des hommes de cabinet purement théoriques, ce sont des industriels, des hommes d'art, de métiers, d'action. Les jeunes gens assistent aux leçons selon que leur inclination les y porte; jamais de contrainte. Mais il faut voir de quels tendres soins l'enfance est entourée, et la supériorité de la première éducation harmonienne sur la manière d'élever les enfants dans notre système de civilisation. Chaque commune ne pouvant renfermer des hommes éminents dans toutes les parties de l'enseignement, non plus que des collections complètes dans toutes les branches des arts et des sciences, ni des ateliers dans tous les genres d'industrie, il est facile aux jeunes harmoniens d'aller acquérir dans d'autres phalanges les connaissances qui leur manquent.

ARMÉES INDUSTRIELLES.

Leur destination serait d'entreprendre tous les grands travaux ayant pour objet de *restaurer les climatures* par l'effet d'une culture générale, le rehaussement, le reboisement des montagnes, le boisement des déserts, fût-ce le Sahara, etc., etc. Conçoit-on ce qui résulterait d'une réunion de 500,000 hommes occupés à *construire* au lieu de *détruire*, comme cela se pratique aujourd'hui?

CONDITION DES FEMMES EN HARMONIE.

La vie harmonienne peut seule procurer aux femmes l'émancipation morale, c'est-à-dire une indépendance de position qui leur permette de ne jamais *se vendre*, de ne jamais *se donner contre leur inclination*, et qui leur rende ainsi leur influence sociale par l'empire des *vertus et de l'amour*. Le système de Fourier, en introduisant sans secousse, sans froisser ni

heurter aucun intérêt, une société dans la société, résout toutes les difficultés de la position des femmes ; sans modifier la législation ni proclamer des droits nouveaux, il les régénère, tarit les sources de corruption, réforme à la fois l'éducation et les mœurs par le seul fait de l'éducation unitaire et l'indépendance de la femme assurée par le droit au travail.

RÉALISATION DU SYSTÈME DE FOURIER.

La doctrine de Fourier, qui respecte tout, qui satisfait à tout, qui, loin de léser, assure à tous les avantages incalculables par l'augmentation infinie de la richesse et sa juste répartition ; cette doctrine est si séduisante, que, si une seule commune phalanstérienne était organisée, l'humanité serait de suite convertie à l'harmonie. Ainsi tout dépend du premier essai. Mais ce premier essai, comment le tenter ? Voilà à cet égard l'opinion du *Nouveau Monde*.

Plusieurs personnes, qui ont rendu de grands services à la propagation de la science sociale, pensent, à cause de cela, qu'elles ont le droit EXCLUSIF de préparer le plan et réaliser la première phalange.

Elles se trompent.

La première phalange ne sera pas l'œuvre d'un individu ; Fourier en est le fondateur, et nous ne sommes que ses humbles disciples, destinés à répandre sa doctrine, à initier le monde à la sublime loi dont Dieu l'a fait le révélateur, et à rallier des forces pour hâter le règne de ce code régénérateur. Si nous avons un droit, c'est celui de participer aux travaux de tous, et de soumettre à l'appréciation de tous le fruit de nos études spéciales sur sa sublime théorie.

La science sociale est tombée dans le domaine public. Il n'est pas un coin de la terre, si obscur et si éloigné qu'il soit, où vous ne trouverez des admirateurs de notre maître. Son génie a jeté des lu-

mières inattendues sur toutes les questions difficiles et remué les sentiments les plus religieux et les plus saints. Les têtes et les cœurs travaillent. Tout homme qui s'est senti à l'âme un bonheur immense, en étudiant la science d'harmonie, éprouve le besoin de faire partager sa conviction, son espoir, sa foi à ceux qui souffrent et qui doutent : tous veulent contribuer au grand œuvre de la régénération.

Ce désir est légitime et naturel. Chacun doit apporter, selon ses forces, une pierre à l'édifice.

Voilà pourquoi la première phalange ne sera pas l'œuvre *d'un seul*, elle sera le résultat des efforts collectifs de tous.

Aussitôt que le *Nouveau Monde* aura terminé et tracé le plan d'une commune sociétaire, nous l'imprimerons et nous le communiquerons confidentiellement à tous les disciples connus par leurs travaux sociétaires, en les priant de nous faire

leurs observations. Ce plan, nous l'enverrons également, et avec la même prière, à nos frères qui protestent contre nos moyens populaires de propagande.

Quant aux fonds, soyez-en sûrs, ils ne manqueront pas. Nous ne sommes qu'au commencement de notre tâche, et chaque jour, déjà, nous apporte de nouvelles offres et de généreuses adhésions. Mais nous ne demandons pas de sacrifices personnels. Jusqu'à ce moment on n'a point trouvé les quelques millions dont nous avons besoin pour le premier canton d'essai : c'est qu'on cherchait *un riche* ! c'est qu'on s'adressait exclusivement à la puissance *individuelle*, comme si toute force isolée pouvait édifier quelque chose de grand et d'universel ! La science sociale est le bonheur de *tous* ; il fallait faire un appel à tous.

En établissant un comité central composé d'HOMMES RESPECTABLES, DÉVOUÉS ET CONNUS PAR LEUR INDÉPENDANCE DE FORTUNE,

avec des affiliations DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS, DANS TOUTES LES VILLES, en créant des actions à la portée de toutes les positions, vous rendrez votre œuvre FACILE, NATIONALE et POPULAIRE en même temps. Des actions de MILLE FRANCS pour ceux qui ont de belles fortunes, des actions à CENT FRANCS pour les classes moyennes, et des actions à CINQ FRANCS pour que chacun puisse s'associer à l'essai qui doit préparer le bonheur de l'humanité.

Oui, des actions à CINQ FRANCS ! et la cité, et la commune, et l'individu, tous voudront payer leur tribut de sympathie au grand travail de l'association humaine; mais cet appel collectif, nous ne le ferons que lorsque le plan sera MURI, EXAMINÉ, quand il aura subi toutes les épreuves et que nous pourrons présenter des garanties suffisantes DE PERSONNES ET DE FORTUNE. Nous comprenons toute la responsabilité matérielle et morale du premier

essai, et nous nous entourerons de toutes les précautions nécessaires pour le commencer EN SON TEMPS ET LE CONDUIRE A SES FINÉS.



ÉTUDE

SUR

Dieu, l'homme et l'univers.

Nous avons deux sciences qui se flattent de nous donner des notions sur Dieu, ce sont la théologie et la métaphysique ! Celle-ci prétend même étudier aussi l'homme et l'univers ; démontrons qu'aucune des deux n'a rempli la tâche qu'elle s'impose.

D'abord elles n'ont point déterminé les caractères essentiels de Dieu, ses attributions relatives au mouvement et aux destinées : ce sont

- 1° La direction intégrale du mouvement ;
- 2° L'universalité de providence ;
- 3° L'économie de ressorts ;
- 4° La justice distributive ;

5° La distribution exclusive de l'attraction ;

6° L'impulsion géométrique en passionnel et en matériel ;

7° L'impulsion répercutée par entrave ;

8° L'infini et ses propriétés ;

9° L'unité de système général.

A partir de ces caractères, on va déterminer aisément les destinées sociales.

1° **DIRECTION INTÉGRALE.** Si Dieu dirige tout l'ensemble du mouvement, il doit diriger la plus noble partie, la législation sociale et industrielle ; ce n'est donc pas à Platon et Mirabeau de faire des codes, c'est à Dieu ; et l'on doit chercher le code divin. Demander des lois aux philosophes, c'est placer la raison humaine au premier rang et Dieu au deuxième.

2° **L'UNIVERSALITÉ DE PROVIDENCE.** Elle doit s'étendre à toutes les nations, aux barbares et sauvages, comme aux civilisés ; être acceptée par attraction, puisque Dieu n'a point de gendarmes sur terre.

Dès lors tout ordre industriel et social refusé par les sauvages et barbares est opposé aux vues de Dieu ; et la civilisation, repoussée obstinément par eux, n'est pas le mécanisme social qu'il nous destine.

3° ÉCONOMIE DE RESSORTS. Dieu, que nous nommons avec raison le suprême économe, doit opérer sur les plus grandes réunions sociétaires, et non pas sur la plus petite, nommée famille ménage conjugal qui, en divers travaux, est vingt fois plus dispendieux que ne serait un ménage de trois à quatre cent mille.

4° JUSTICE DISTRIBUTIVE. On n'en voit pas l'ombre dans la civilisation, elle accroît la misère des peuples en raison du progrès de leur industrie ; aussi y a-t-il comparativement plus de pauvres en Angleterre que dans des pays moins industriels. Peut-on voir quelque justice distributive dans un ordre qui ne garantit pas au pauvre un travail fructueux

et qui donne deux millions de rentes à un évêque de petite ville, Durham? Le vice n'est pas que tel homme ait 2 ou 20 millions de rente, mais que le pauvre n'ait pas même du travail et du pain.

Je franchis les attributions 5, 6, 7, 8.

9° UNITÉ DE SYSTÈME. Elle implique emploi de l'attraction qui est l'agent connu de Dieu, le ressort des harmonies sociales de l'univers, depuis celle des astres jusqu'à celle des insectes. C'est donc dans l'étude de l'attraction qu'on doit chercher, par analyse et synthèse, le code social divin, code qui, pour coïncider avec l'unité de système, doit être applicable à toutes les nations, et spontanément adopté par les souverains et sujets de toutes les classes.

La théologie et la métaphysique ne nous ont dit mot de ces attributions de Dieu : c'est pourtant le fanal sur lequel nous devons nous régler en recherche des destinées.

La théologie nous dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu; » mais elle ne veut pas rendre à Dieu ce qui lui appartient, reconnaître les attributions divines ; elle les conteste toutes, elle dépouille Dieu du droit de législation pour le conférer aux hommes, à Lycurgue, à Robespierre.

Elle veut réduire l'intervention de Dieu aux préceptes qui concernent le salut des âmes dans l'autre vie : la providence serait donc partielle et limitée, elle serait incompétente sur la régie des affaires de ce monde ! C'est exclure Dieu au profit des philosophes, à qui la théologie prête appui pour s'emparer de la direction du mouvement social.

Les deux sciences, d'accord à spolier Dieu et le ravalier au deuxième rang, s'accordent de même à dégrader l'agent d'impulsion, le moteur que Dieu emploie, l'attraction : elle est déclarée crime par les théologiens, et vice ou niaiserie

par les métaphysiciens, qui, en la dédaignant, se sont dispensés d'en faire l'étude, et nous ont fait languir au moins vingt-cinq siècles de trop dans le chaos social; car Athènes s'était élevée, en industrie et en science, au degré suffisant pour organiser l'ordre sociétaire ou industrie attrayante.

L'emploi de l'attraction garantit à Dieu, au *suprême économiste*, les douze économies suivantes, dont on n'obtient pas une seule dans le régime de contrainte et de devoir employé par les hommes.

1° Boussole de révélation permanente; car l'attraction nous stimule en tout temps, en tous lieux, par des impulsions aussi fixes que celles de la raison sont variables.

2° Facultés d'interprétation et d'impulsion combinées, ressort apte à révéler et stimuler à la fois.

3° Concert affectueux du créateur avec la créature, ou conciliation du libre ar-

bitre de l'homme, obéissant par plaisir, avec l'autorité de Dieu commandant le plaisir.

4° Combinaison du bénéfice et du charme, par entremise de l'attraction dans les travaux productifs.

5° Épargne des voies coercitives, des gibets, sbires, tribunaux et moralistes, qui deviendront inutiles quand l'attraction conduira au travail, source de bon ordre.

6° Élévation de l'homme au bonheur des animaux libres qui vivent dans l'insouciance, ne travaillant que par plaisir et jouissant parfois d'une grande abondance, où notre peuple ne parvient jamais.

7° Garantie d'un *minimum* refusé aux animaux libres, et dont on aura le gage dans les immenses produits du régime sociétaire et de l'équilibre de population.

8° Bonheur assuré à l'homme dans le cas où la sagesse de Dieu serait moindre

que la nôtre ; car ses lois exécutées par attraction nous assureraient une vie heureuse, au lieu de la contrainte que nous imposent les constitutions des philosophes.

9° Intégralité de providence, par révélation des voies de bonheur social, ajoutée à la révélation des voies de salut des âmes fournie par le Messie et l'Écriture.

10° Garantie de libre arbitre à Dieu ; faculté à lui de régir l'univers et le genre humain par l'attraction, seul ressort digne de sa sagesse et de sa générosité.

11° Récompense des globes dociles par le charme du régime attrayant ; et punition des globes rebelles par l'aiguillon de l'attraction toujours persistant.

12° Ralliement de la raison avec la nature, garantie d'avénement à la richesse, vœu de la nature, par la pratique de la justice et de la vérité, vœu de la raison.

Unité interne, fin de la guerre interne qui met dans chacun la passion ou

attraction aux prises avec la sagesse et les lois, sans moyens de conciliation.

Unité externe ou avènement au bien sous la direction du ressort d'attraction, le seul employé par Dieu dans les harmonies visibles de l'univers.

Tel est le canevas sur lequel on doit établir l'incompétence de la raison humaine en législation.

Il suffit de ces belles propriétés de l'attraction pour prouver qu'un Dieu économe de ressorts n'a pas pu opter pour la contrainte, voie adoptée par les législateurs civilisés et barbares; et que c'est dans l'étude de l'attraction qu'il faut chercher le code social et industriel de Dieu, code sans lequel le titre de providence donné au créateur serait un mot vide de sens.

Si l'on eût réfléchi sur ces avantages immenses que l'emploi de l'attraction garantit A DIEU ET A L'HOMME, on en serait venu à penser que Dieu a probablement

spéculé sur l'emploi de l'attraction ; et que, pour déterminer les fonctions qu'il assigne à ce ressort, il faut étudier l'attraction par calcul régulier, analyse et synthèse.

Les théologiens et philosophes objectent que l'attraction nous pousse au vice, donc elle est indigne d'étude ; c'est un ressort malfaisant qu'il faut *réprimer, comprimer, supprimer*.

Je réponds : les armes à feu peuvent devenir un ressort très-dangereux, si vous les mettez entre les mains d'une centaine d'enfants qui, ne sachant pas les diriger, s'entre-tueront et causeront cent accidents funestes ; s'ensuit-il que l'arme à feu soit une machine à détruire ? Non, mais il faut la remettre en bonnes mains, elle deviendra bienfaisante.

Les instruments de musique peuvent devenir détestables en mauvaises mains : si vous placez à l'orchestre de l'Opéra quatre-vingts petits polissons, ils saisiront

les violons et les cors, ils feront un charivari à faire fuir tout le monde ; s'ensuivra-t-il que la musique et ses instruments soient ennemis de l'harmonie ? Non, mettez-les en bonnes mains et ils feront le charme de l'assemblée.

Il en est de même de l'attraction et des ressorts qu'elle emploie, passions, instincts, caractères, etc. (voir la liste, page 57). Si vous confiez tous ces rouages à des intrus politiques nommés philosophes, ils ne les emploieront qu'à produire un charivari social nommé civilisation, état subversif de toute justice, de toute vérité et de tout bon sens.

Puis ces barbouillons, pour pallier leur maladresse, vous persuaderont que l'attraction et les passions sont nos ENNEMIS, c'est dire que Dieu est notre ennemi, car c'est lui qui nous les a données pour guides et moteurs.

Mais Dieu nous a imposé la condition de rechercher et découvrir le méca-

nisme qu'il a assigné aux passions, et qui certes n'était pas si difficile à inventer que la plupart de nos mécaniques matérielles, comme la pendule et la montre à sonnerie.

On n'a voulu ni étudier les quatre sciences qui conduisaient à cette découverte, page 28, ni tenter les quatre calculs en casse-cou, dont l'un, celui de la religion ralliée à Dieu, est le sujet de ce chapitre et n'exigeait que du gros bon sens.

Les théologiens et les philosophes s'étant accordés à guerroyer contre Dieu, lui enlever le plus beau fleuron de sa couronne, la direction du mouvement social dont ils se sont emparés, qu'ont-ils organisé en mécanique sociale? un océan d'absurdités et de ridicules.

J'en extrais quelques-uns du tableau de la réforme industrielle, journal du 4 octobre 1832. Cette liste suffira, sans commentaires, à prouver qu'un ordre qui

produit constamment de tels résultats ne peut être qu'une subversion des ressorts naturels, que l'antipode des vues de Dieu.

LUTTES DE L'HOMME CIVILISÉ

contre la nature, Dieu et lui-même.

Combat de la raison contre les passions.

Contrariété des intérêts collectif et individuel.

Guerre de violence, meurtre et pillage.

Guerre d'astuce, moitié qui rit de l'autre.

Guerre de prolétaires contre propriétaires.

Guerre du commerce contre le corps social.

Scission avec Dieu accusé d'impéritie.

Collusion anti-sanitaire en travaux.

Population débordant le produit.

Concurrence anarchique et mensongère.

Cercle vicieux en théorie et en pratique.

Malheur double pour la multitude.

Lutte de l'instinct contre l'industrie.

Majorité immense en pauvres et en improductifs.

Oisifs et partis politiques se disputant la proie, la dépouille des industriels.

Minorité d'esclaves armés comprimant une majorité d'esclaves désarmés.

Incompatibilité des quatre sociétés Civ:
Barb : Pat : Sauv :

Langages, coutumes, religions hétérogènes.

Castes et mœurs incompatibles.

Échelle simple et fautive en répartition.

Pouvoirs politiques triples du nombre constitué.

Progrès en contagion, quadruple peste.

Déclin des climatures par l'industrie morcelée.

Distribution inverse de la vigueur.

Illusions de progrès , réalité de dégénération.

Garanties illusoires empirant les désordres.

Esclavage indirect par défaut de fortune.

Esclavage renaissant par la traite , et par le progrès du mahométisme.

On pourrait doubler cette liste des absurdités civilisées; il suffit de ces vingt-huit résultats pour faire apprécier le talent de nos législateurs qui ont envahi la plus haute fonction de Dieu , et ridiculisé l'attraction interprète du code divin , pour lui substituer la contrainte et le devoir.

L'attraction est invariable et le devoir varie selon les temps et les lieux , selon les fantaisies du législateur. En 1794 , c'était un devoir à un fils que de dénoncer son père , et de l'envoyer à l'échafaud s'il n'était pas jacobin.

Le Danube voit sur ses deux rives un bizarre contraste de devoirs : sur la rive gauche le devoir est de n'épouser qu'une seule femme, et lui être fidèle toute la vie : si l'on en épouse deux c'est polygamie, cas pendable : sur la rive droite, le devoir est de n'en épouser que quatre ; mais, pour se dédommager du peu, on a des femmes esclaves en nombre illimité ; c'est remplir ses devoirs religieux et civils. Le prince Abbas Mirza est considéré en Perse comme un saint, parce qu'il n'a que quatre épouses, sans concubines.

On citerait par milliers ces contradictions ridicules qui naissent des variétés innombrables du devoir ; et si notre siècle est **TOUT POSITIF** comme il le prétend, c'est grande inconséquence à lui de repousser l'étude de l'attraction où tout est positif, invariable, et où l'on trouve un code, qui, sans contrainte, s'établira par toute la terre immuable-

ment , jusqu'à la caducité de la planète , environ 70,000 ans.

Le délai apporté à cette épreuve dénote que notre siècle n'a ni esprit religieux ni bon sens religieux , que ses simulacres de religion ne sont que tartuferie , que son positivisme et son rationalisme ne sont que des escobarderies tendant à éluder toute étude sur Dieu et sur l'homme. Je vais à l'appui de ce reproche , sur la compétence de Dieu en législation , citer quelques paragraphes de ce livre que les philosophes trouvent si bête , si incompréhensible.

FRAGMENT DU NOUVEAU MONDE INDUSTRIEL,
442.

« Si c'est à l'humanité à se donner des lois , s'il n'est pas besoin que Dieu intervienne , il aura donc jugé notre raison supérieure à la sienne en conceptions législatives. De deux choses l'une : ou il

n'a pas su, ou il n'a pas voulu nous donner un code social favorable à l'équité.

S'il n'a pas su, comment a-t-il pu croire que notre raison réussirait dans une entreprise où il aurait craint d'échouer lui-même ? *s'il n'a pas voulu*, comment nos législateurs peuvent-ils espérer de construire l'édifice dont Dieu aurait voulu nous priver ?

Prétendra-t-on que Dieu a voulu laisser à la raison une portion de régie, une carrière en mouvement social; qu'il nous a départi les fonctions législatives, quoique pouvant mieux les exercer lui-même; qu'il a voulu laisser cette chance à notre génie politique? Mais nos essais de 3,000 ans prouvent assez que le génie civilisé est insuffisant, inférieur à la tâche; Dieu a dû prévoir que tous nos législateurs, depuis Minos jusqu'à Robespierre, ne sauraient qu'enraciner les fléaux connus, indigence, fourberie, oppression, carnage.

Connaissant, avant même de nous créer, cette impéritie et ces résultats déplorables de la législation humaine, Dieu nous aurait donc donné à plaisir une tâche au-dessus de nos forces, et qui aurait été si légère pour les siennes ! quels motifs aurait-il eus pour se refuser à nous donner un code étayé d'attraction ? Il y a sur cette lacune sextuple alternative :

1^o *Ou il n'a pas su* nous donner un code garant de justice, vérité, attraction industrielle : dans ce cas il est injuste à lui de nous créer ce besoin, sans avoir les moyens de nous satisfaire comme les animaux, pour qui il compose des codes sociaux attrayants et régulateurs du système industriel.

2^o *Ou il n'a pas voulu* nous donner ce code : dans ce cas il est persécuteur avec préméditation, nous créant à plaisir des besoins qu'il nous est impossible de contenir, puisque aucun de nos codes ne peut extirper les fléaux connus et croissants.

3° *Ou il a su et n'a pas voulu* : en ce cas il est l'émule du démon, sachant faire le bien et préférant faire le mal.

4° *Ou il a voulu et n'a pas su* : dans ce cas il est incapable de nous régir, connaissant et voulant le bien qu'il ne saura pas faire, et que nos philosophes sauront encore moins opérer.

5° *Ou il n'a ni su ni voulu* : dans ce cas il est au-dessous du démon qui est scélérat, mais non pas bête.

6° *Ou il a su et il a voulu* : dans ce cas le code existe, et il a dû nous le révéler; car à quoi servirait ce code s'il devait rester caché aux humains à qui il est destiné?

La conclusion sur les six alternatives est que le code existe; on devait donc le chercher, puisque J.-C. nous dit que nous ne trouverons qu'autant que nous chercherons : *pulsate et aperietur vobis*.

On n'aurait pas douté un instant de ce code, si l'on eût observé combien il est aisé à Dieu de nous accorder cette faveur.

En effet, pour nous délivrer du fléau des fausses lumières, et nous donner un code propre à harmoniser nos relations domestiques, industrielles et sociales, qu'en coûte-t-il à Dieu? RIEN : oui, *rien du tout.*

Il n'a pas même besoin de génie, dont il est bien pourvu; il lui suffit de VOULOIR.

D'après la faculté que lui seul possède, d'après son *pouvoir de nous imprimer attraction* pour ce qu'il exige, le plus mauvais code composé pour lui, et étayé d'attraction, se soutiendrait de soi-même, et s'étendrait à tout le genre humain par l'appât du plaisir; tandis que le meilleur code composé par les hommes, ayant besoin d'être étayé de contrainte et supplices, devient une source de discordes et de malheurs, par la seule absence d'attraction pour l'exécution des lois. Aussi toutes les constitutions des hommes s'écrouleraient-elles à l'instant si on supprimait sbires et gibets.

On peut de là tirer une conclusion bizarre et fort juste ; c'est que notre bonheur ne peut naître que des lois divines lors même que Dieu serait moins habile en législation que les philosophes : que sera-ce donc si Dieu est leur égal en génie ce qu'on peut présumer sans leur faire injure. Son code, ne fût-il que l'égal des leurs en sagesse, aura toujours un titre de supériorité inappréciable, en ce qu'il sera soutenu de l'attraction passionnée, seul gage de bonheur pour ceux qui obéissent. L'homme est plus heureux d'obéir à une maîtresse que de commander à un esclave. Ce n'est pas de la liberté seule que naît le contentement, mais aussi de la convenance d'une fonction avec les goûts de celui qui l'exerce.

Ainsi Dieu serait assuré de faire notre bonheur par un code *attrayant*, fût-il inférieur en sagesse à ceux des hommes ; et, d'autre part, Dieu est assuré de nous voir tomber dans le malheur sous tous

les codes venant de la raison humaine , par cela seul qu'ils ne sont pas *attrayants* ; car le législateur *homme* n'a pas la faculté de nous imprimer attraction pour ses percepteurs , droits réunis , sbires , garnisaires, conscriptions et autres perfectibilités des chartes civilisées, qu'on dit libérales.

Ces considérations, qui n'ont pas pu échapper à la sagesse divine, ont dû la déterminer à nous donner un code social quelconque étayé du ressort d'attraction passionnée. Les mêmes considérations devaient stimuler les hommes à rechercher si ce code divin qui régirait tout par attraction n'est pas existant et ignoré par suite des méthodes vicieuses de la science, qui n'aura su ni le découvrir, ni même le chercher.

Il fallait donc mettre en question par quelles voies on devait procéder à la recherche et à la détermination de ce code. Tout raisonnement sur ce sujet eût con-

duit à mettre au concours l'étude *analytique et synthétique de l'attraction passionnée*, facile étude qui est l'épouvantail des philosophes, et qui est pourtant la voie directe et méthodique pour s'élever à l'invention du calcul de l'harmonie sociétaire et industrielle.

Si nous en étions au coup d'essai, aux premiers âges de civilisation, nous serions peut-être excusables de fonder quelque espoir de bien social sur nos propres lumières, sur ces constitutions philosophiques qui ont tant pullulé depuis un demi-siècle.

Mais nous sommes amplement et honteusement désabusés par une longue expérience; nous n'avons évidemment rien de bon à espérer de nos quatre sciences, Morale, Métaphysique, Politique et Économisme.

Vingt-cinq siècles d'essais ont prouvé qu'elles sont autant de cercles vicieux qui, loin de remplir aucune de leurs pro-

messes, ne donnent que des fantômes de garantie et ne savent que faire éclore de nouvelles calamités, aggraver tous les fléaux qu'on promettait d'extirper. »

Le sacerdoce mérite bien sa part de reproches sur le défaut de recherches du code divin : l'Évangile dit : « Cherchez et vous trouverez : il n'y a rien de caché qui ne puisse être découvert. » St LUC, ch. x.

« Croyez-vous que Dieu ait eu moins de prévoyance pour vous qu'il n'en a pour les oiseaux du ciel? » St LUC. « Cherchez premièrement le royaume des cieux et sa justice, et tous les biens vous seront donnés par surcroît. » St MATTH. « Jésus condamne ceux qui enseignent des maximes et ordonnances humaines, » st MATTH. xv; il veut donc le règne de la loi divine.

Voilà l'obligation de recherche clairement imposée aux hommes pieux : Jésus-Christ leur dénonce les philosophes

qui s'opposent à cette étude : il les maudit en disant. « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui vous êtes saisis de la clef de la science, et qui, n'y étant point entrés vous-mêmes, l'avez encore fermée à ceux qui voulaient y entrer. » St LUC, XI.

Les philosophes modernes ont, mieux encore que les anciens, saisi la clef de la science, car ils ont commencé le calcul de l'attraction dans la branche peu utile, celle du matériel ; et ils ne veulent pas qu'on l'achève dans la branche très-utile, celle du passionnel, qui nous conduirait au *royaume de justice*, à l'unité universelle, image du royaume des cieux, et qui nous donnerait *tous les biens par surcroît*.

Au résumé, sur ces divers problèmes, la philosophie nous a payé en gasconnades ; elle n'a pas même ébauché une seule des trois études qu'elle s'impose.

1^o Sur celle de Dieu, on est si novice, que l'âge moderne est tombé dans l'a-

théisme , et a publié un dictionnaire d'athées. C'est un dépit d'ignorance, un aveu de défaite. Ne pouvant concilier l'idée d'un Dieu juste avec l'odieux spectacle d'un monde où triomphent l'injustice, la fausseté, l'oppression, les philosophes modernes ont mieux aimé renier Dieu que d'avouer l'insuffisance de la philosophie, et le besoin d'un guide plus sûr pour déterminer les vues de Dieu en mécanique sociale.

2° En étude de L'HOMME, on n'a pas osé aller droit au but , annaliser les passions et ressorts de l'âme, et en chercher l'emploi : cela eût exigé l'invention d'un ordre différent de la civilisation où les ressorts s'entre-choquent sans cesse.

Au lieu de s'occuper à changer de mécanique sociale, on a voulu changer l'homme ; changer les passions et ressorts de son âme, c'est nier la sagesse de Dieu qui les a créés et qui leur a donné

assez de force pour résister à cent mille systèmes philosophiques.

Voltaire avait assez bien envisagé la question du triomphe du mal ; elle mène à conclure que, si l'état civilisé et barbare est le destin de l'homme, Dieu n'est autre chose que le démon ; ou bien Dieu est exclu de la direction du mouvement social, et c'est le diable qui régit nos sociétés.

Voltaire a bien entrevu cette alternative, mais il a esquivé, effleuré le problème, parce qu'en le traitant à fond l'on serait arrivé à conclure qu'il faut inventer un autre mécanisme social ; or Voltaire, comme tous les beaux esprits, ayant la facilité d'aller rapidement à la célébrité et à la fortune, par ses productions littéraires, ne voulait pas hasarder de perdre des années à la poursuite d'une découverte qui aurait pu lui échapper, ou tarder dix ans.

3° En étude de l'UNIVERS ou théorie

des causes et des fins. On l'a manquée, parce qu'on a manqué les deux précédentes qui en donnent la clef, comme le pressent SCHELLING cité plus haut. Il a entrevu que l'analogie existe; mais faute de savoir l'étudier, on n'a pas pu s'élever à la cosmogonie, science des destins passés et futurs de l'univers.

Voilà bien du mécompte pour les champions du progrès; ils ont avorté partout: veulent-ils s'en dédommager? Qu'ils renoncent au glanage philosophique: une carrière neuve et brillante leur est ouverte.

Mais ils sont, dit M. de Chateaubriand, *une génération libertine et avortée*: elle ne veut que se traîner dans l'ornière, vivre sur le sophisme, étouffer les idées neuves, en les accusant d'obscurité.

Condillac a bien dépeint leur faux jugement, leurs travers d'esprit, en disant de cette génération: « Des hommes qui
« n'auront rien lu, rien écrit, compren-

« dront mieux une science neuve que ceux
 « qui ont beaucoup lu, beaucoup écrit »
 (et qui ont l'esprit meublé de préjugés,
 de faux principes).

La philosophie est donc, de l'aveu de ses
 coryphées, une doctrine ténébreuse, qui
 fausse les facultés intellectuelles, et rien
 ne le prouve mieux que la duperie du
 XIX^e siècle, qui investit cette science d'une
 dictature sur l'opinion, dictature sans
 contre-poids.

Ce siècle, créant partout une opposi-
 tion, une concurrence, n'en veut pas
 créer contre la philosophie! elle use de
 son monopole pour étouffer l'étude des
 sciences intactes, et nous donner le change
 en criant *le progrès, le progrès!*

Mais le jour du vrai progrès s'approche,
 les faux savants frémissent en voyant
 arriver ces temps dont M. de la Mennais
 leur a dit, chap. XXIV des paroles d'un
CROYANT :

« Et les savants se troubleront dans

« leur science, et elle leur apparaîtra
 « comme un petit point noir, quand se
 « lèvera le soleil des intelligences.

« Et les hommes se regarderont à cette
 « lumière, et ils diront : Nous ne connais-
 « sons ni nous ni les autres ; nous ne sa-
 « vions pas ce que c'est que l'homme, à
 « présent nous le savons. »

Pourquoi celui qui apprécie si bien les
 fausses lumières des philosophes s'abaisse-
 t-il, dans son livre, à suivre leur bannière,
 à douter d'une providence intégrale et à
 ne croire en Dieu qu'à demi?

CH. FOURIER.



CRÉDIT FONCIER.

Moyen de mettre en circulation 50,000,000 de fr. au profit de l'industrie et de l'agriculture.

Propriétaires, écoutez-nous. Voici de l'or, de l'or autant que vous en avez besoin ; et cette fois-ci, grâce à l'empereur de Russie et au souverain de Prusse, vous ne direz pas que ce soient des rêves, des utopies irréalisables : c'est l'institution ingénieuse du crédit foncier, que le tsar a mis au profit de la *noblesse polonaise*, et le roi de Prusse au profit de ses *sujets fidèles*, institution qui a sauvé d'une banqueroute générale la Prusse et la Pologne ; vous ne trouverez pas dans ces Etats un grand propriétaire sans argent, ni un petit sans instrument de travail.

Ecoutez donc, car il s'agit de vous en-

richir , en augmentant la prospérité du pays ; il s'agit de commencer une nouvelle ère , d'entrer dans cette phase de transition que Fourier nomme demi-bonheur, demi-association , ou *garantisme*.

Les hommes studieux qui ont rejeté la lutte stérile des partis pour examiner les plaies sociales , et en chercher les causes , qui seules indiquent le remède au mal , ces hommes se sont convaincus qu'il fallait faire au moins pour le propriétaire du sol , pour le cultivateur , ce qu'on fait pour le commerçant. Ils ont compris que , pour féconder la terre et multiplier ses produits , il fallait venir au secours des cultivateurs victimes des usuriers et des huissiers ; qu'il fallait leur donner de l'or pour payer leurs dettes , ranimer leur industrie , et rendre la vie et le mouvement à leurs campagnes malsaines et désolées , où la misère , l'ignorance et les maladies s'associent pour changer ces riantes vallées en contrées fétides et malheureuses.

Dans leur sollicitude pour relever l'agriculture, ils proposèrent des banques foncières, devant fournir de l'or aux propriétaires sous les mêmes conditions que les banques ordinaires avancement aux commerçants. Le principe était vrai, mais l'application était fautive.

Oui, il faut de l'or, et beaucoup d'or pour changer la surface de la France; mais, comme le sol et ses produits ne ressemblent en rien aux marchandises et aux gains des commerçants, de même le crédit qu'on accorde aux possesseurs du sol doit avoir un tout autre caractère. Le commerçant qui a besoin d'argent ne peut donner à son créancier aucune garantie réelle, aurait-il des millions de marchandises dans ses magasins; il peut s'en défaire d'une heure à l'autre, et celui qui lui avance les fonds les risque, il n'a de caution que la probité du débiteur; voilà pourquoi, en s'exposant ainsi, le créancier a droit à des intérêts plus élevés; car il

faut admettre que sur vingt commerçants il s'en trouvera au moins un qui, par mauvaise foi ou par des malheurs, sera défaut à ses engagements. Les propriétaires fonciers, au contraire, peuvent donner un gage, une hypothèque. Celui qui leur avance des fonds est sûr du capital et de l'intérêt; il peut donc diminuer le taux d'escompte, car il n'a plus besoin d'imposer les honnêtes débiteurs et les faire payer pour les fripons.

Ce n'est pas la seule différence entre le propriétaire et le commerçant : le capital de celui-ci roule continuellement; le marchand achète et vend, il vend et achète; chaque transaction lui rapporte un bénéfice, et ce mouvement de ses capitaux fait qu'il peut rembourser à courtes échéances. Le propriétaire du sol, au contraire, ne peut déplacer son capital; la terre reste immobile, il n'est maître que des produits, et ses produits ne se renouvellent pas à volonté, mais seule-

ment avec les saisons. Le propriétaire n'a que son revenu annuel , il ne peut donc s'engager aux paiements à courtes échéances ; il faut lui donner le temps. Ce qu'un commerçant peut emprunter pour six mois , un honnête propriétaire doit le demander pour au moins vingt années : donc, par la nature des débiteurs , le créancier doit exiger du commerçant de hauts intérêts aux plus courtes échéances , et ne recevoir qu'intérêts modestes aux échéances les plus éloignées des propriétaires du sol. L'institution des billets à rentes, des lettres de gage, est basée sur ce principe ; car ce papier à rentes peut être, quand on le veut, échangé contre le numéraire, et il se trouve amorti dans l'espace de vingt-huit ans , en payant seulement quatre pour cent d'intérêt et deux pour le remboursement du capital ; ces paiements s'effectuent de six mois en six mois.

C'est une des plus belles conceptions que nous devons , en principe , au génie

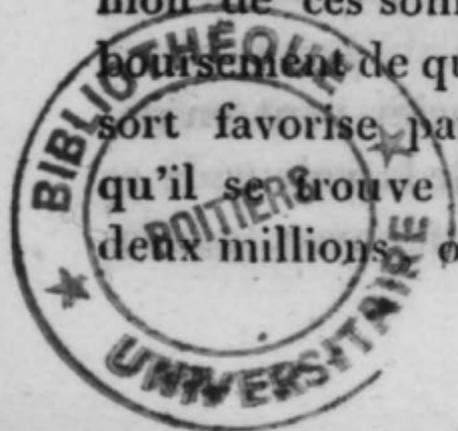
financier de Law , et nos lecteurs en seront convaincus s'ils veulent nous suivre dans l'examen détaillé de cette institution. Elle a sauvé la Prusse, sous Frédéric II , quand ce pays fut ruiné par les guerres de sept ans ; perfectionnée , elle a imprimé un nouveau mouvement industriel en Pologne. Depuis quelques années , elle est mise en pratique en Belgique. En France , on aime mieux lutter avec acharnement pour obtenir une diminution mesquine au budget , que de chercher un moyen de créer des milliards pour accroître les fortunes privées et la fortune générale du pays.

Les billets à rentes , les lettres de gage (*pfandbrief*) sont des obligations ayant la première hypothèque. Elles rapportent quatre pour cent par an , payables , par moitié , tous les six mois.

Tout propriétaire foncier peut en demander pour la moitié de la valeur de sa propriété , en s'engageant à payer , tous les

six mois, deux pour cent d'intérêt, et un pour l'amortissement de la dette. De cette manière, en vingt-huit ans, il se trouve acquitté du capital et de l'intérêt. Par exemple, un propriétaire ayant des terres pour la valeur de deux cent mille francs peut obtenir une avance de cent mille francs. Deux fois par an il payera trois mille francs, et dans vingt-huit années il aura purgé son hypothèque et ne devra rien à personne.

Comme il serait peu avantageux pour le possesseur de lettres de gage de recevoir de six mois en six mois une faible partie de son capital, les sommes partielles payées, chaque six mois, par les débiteurs, et destinées à l'amortissement, sont versées à la caisse générale, et de la réunion de ces sommes on effectue le remboursement de quelques créanciers que le sort favorise par le tirage. Admettons qu'il se trouve dans la caisse générale deux millions on amortira des billets de



gage pour deux millions, en les retirant de la circulation; le hasard du tirage désignera les créanciers à rembourser. Les paiements des débiteurs se font toujours aux mêmes termes et sont toujours égaux pendant les vingt-huit années. Tous les propriétaires sont solitaires et se surveillent réciproquement; ils déposent leurs versements à la caisse centrale, qui se charge, comme on l'a vu plus haut, de l'acquittement des billets de rentes désignés par le tirage.

On pourra nous objecter que, si le propriétaire reçoit une avance considérable, il la reçoit en papier, et que c'est du numéraire qu'il lui faut pour payer ses dettes et féconder son industrie; cela est vrai, mais nous devons observer que les lettres de gage ont une immense supériorité sur le numéraire; l'argent peut être volé, et les obligations hypothécaire sont inscrites dans le grand-livre du crédit. L'or ne donne pas d'intérêt, et les

lettres de gage produisent quatre pour cent. C'est un fait constaté par l'expérience d'un demi-siècle que les *pfandbrieff* en Prusse et les lettres de gage en Pologne ont été recherchés au milieu de toutes les crises commerciales et politiques. Au moment du triomphe des Polonais, au moment de la prise de Varsovie, les lettres de gage avaient leur cours, et c'est avec la plus grande facilité qu'on pouvait les échanger contre de l'argent; on pourrait même prouver, par des chiffres, que la circulation du numéraire n'a été aussi considérable que depuis l'émission des lettres de gage. Tous les avarés, tous les capitalistes défiants livraient l'or improductif de leur coffre-fort contre des billets de rentes qu'ils pouvaient mettre en portefeuille, et qui leur assuraient, sans peine et sans nul souci, quatre pour cent par année.

On sait combien il est difficile aujourd'hui à un propriétaire foncier de se pro-

curer de l'argent. De tous côtés on se plaint d'une exorbitante usure, et c'est pour cela que l'institution des lettres de gage est un bienfait ; mais quel est le créancier qui consentirait à laisser son capital trente ans et qui voudrait en accepter le remboursement partiel tous les six mois ? aussi la liquidation entière des lettres de gage par les versements partiels est-elle un excellent moyen de détruire tout obstacle. Celui qui paye aujourd'hui douze pour cent, en payant la moitié de cette somme, acquittera sa dette. Les procès seront terminés, les expropriations n'auront plus lieu, et le partage des successions deviendra facile.

Si, cependant, on trouvait que le paiement de six pour cent fût encore trop élevé, trop onéreux pour le débiteur, on peut le réduire en prolongeant le terme de remboursement.

En Pologne, on paye six pour cent, quatre pour l'intérêt et deux pour l'a-

mortissement, et la dette est éteinte en vingt-huit ans.

En Belgique, l'emprunt s'acquitte en payant 1 fr. 78 c. par cent, outre l'intérêt, et pendant trente ans.

Dans le duché de Posen, on paye seulement un pour cent d'amortissement, et le débiteur est libéré en quarante et un ans.

En un mot, il est facile de réduire ce taux de payement annuel, en éloignant le terme d'acquittement, sans diminuer la valeur des papiers à rentes dont l'intérêt reste le même.

Que d'hommes se voient ruinés faute de crédit, que de mains paralysées faute d'instruments de travail, que de victimes de procès et de conditions onéreuses, que de pensées généreuses et grandioses étouffent faute de moyens de réalisation ! Tout sera changé quand un crédit foncier bien établi donnera un nouvel essor à

l'industrie, en lui créant une vie nouvelle.

Et la France, qui tremble aujourd'hui quand quelques fabricants menacent de renvoyer leurs ouvriers, sera tranquille quand elle jettera 40,980,000,000 fr. au profit de l'agriculture et de l'industrie.

Tout ouvrier trouvera sa place, et ce ne sera plus le travail qui manquera aux hommes, mais les hommes qu'il faudra pour le travail.

Et nous qui attendons avec le plus ardent désir le premier canton d'essai, le lendemain de l'institution du crédit foncier, nous trouverons parmi nos frères vingt fois plus de fonds qu'il en faudra pour établir la première phalange destinée à régénérer le monde.

L'honorable député qui a mis ses biens à la disposition de l'école sociétaire réaliserait à lui seul un capital assez imposant pour attirer d'autres capitaux nécessaires.

Les lettres de gage seront établies en France ; ce n'est qu'une question de temps. Il est impossible que la France reste en arrière des autres nations , et nous avons la conviction qu'elle se réveillera pour les devancer.

Après des guerres continuelles , après des révolutions et insurrections malheureuses , la Pologne était épuisée , la noblesse , propriétaire du sol , était écrasée , gémissait sous le poids de l'impôt et de dettes hypothécaires. Sur dix nobles , vous en auriez trouvé neuf en lutte contre les gendarmes et les huissiers , qui poursuivaient en vain l'acquittement des créances privées et publiques. Les serfs , qui travaillaient pour les seigneurs , sans pain , quoique surchargés de labeurs , offraient le plus triste spectacle.

Quel changement après l'introduction de lettres de gage ! L'impôt fut payé , les dettes hypothécaires acquittées et les serfs

secourus. Dans les villages, délaissés auparavant, vous auriez aperçu un nouveau mouvement, une nouvelle vie. Les prairies se couvrirent de riches et nombreux troupeaux ; c'étaient des moutons d'Espagne, des chevaux d'Ukraine, et de belles vaches amenées de Hollande ou de Suisse. L'art aida bientôt l'exploration du sol. M. Evans, Anglais, fabricant d'instruments et machines aratoires, fit, en quelques années, une fortune colossale. On quitta la vieille routine du labourage pour adopter une savante exploitation, selon la méthode du célèbre Fellenberg. La grossière fabrication de l'eau-de-vie, si malsaine et si dégoûtante alors, fut remplacée par le système de MM. Storch et Pistorius ; et, au milieu des champs jadis abandonnés et incultes s'élevèrent de nombreuses fabriques de draps et de toiles, que la Pologne expédia au fond de la Tartarie et de la Chine.

Si ces résultats furent obtenus dans un

pays de quatre millions d'habitants, où, dans l'espace de huit années, on a changé quatre fois de gouvernement, et où on n'a mis que 270,000,000 fl pol. en circulation, que ne devons-nous pas espérer en France, en temps de paix, quand 30 millions d'habitants n'attendent que les instruments de travail pour tirer de la terre tous ses produits, toutes ses richesses ? Jetez en circulation 50 milliards, et vous obtiendrez cette magnifique transformation, qui changera la misère en abondance, le désespoir en joie, et le doute en religieuses espérances d'un meilleur avenir.

Mais avant d'introduire les lettres de gage en France, n'y a-t-il pas un grand obstacle à vaincre, de graves difficultés à surmonter ? Oui, malheureusement ; mais il faut les détruire. Ce qui frappe d'abord, c'est le vice de la procédure civile qui favorise le débiteur, et la mauvaise organisation hypothécaire.

Si vous avez prêté votre argent à un commerçant et que celui-ci ne s'acquitte pas au jour d'échéance, vous pouvez, dans un court délai, saisir ses meubles, ruiner son industrie et lui ravir la liberté. La loi est sévère alors ! Mais, si vous avez eu le malheur de prêter sur hypothèque, la loi se tourne contre vous et protège le débiteur. Que de retards, que de frais, que de chicanes à supporter, que de formalités à remplir, si vous voulez obtenir une *expropriation forcée* !

On voit clairement que les propriétaires ont fait ces lois : impitoyables pour les commerçants, ils se sont barricadés contres les poursuites de leurs créanciers. Imprudents ! ils ne se sont pas aperçus qu'en protégeant les mauvais payeurs ils tuaient le crédit foncier ! Il faut remédier à ce grave inconvénient. Il faut que les intérêts destinés à l'acquittement des lettres de gage soient versés régulièrement et sans retard ! il faut que *la loi* les assi-

mile à l'impôt et que le débiteur, sous peine d'une exécution prompte et immédiate, soit forcé de déposer dans la caisse générale la somme dont le remboursement ne lui est pas onéreux et dont le paiement régulier assure le succès des *lettres de gage*.

L'autre difficulté est plus grave encore; elle consiste dans la vicieuse organisation de l'hypothèque. Sur ce point, la France s'est laissé devancer par les États de la confédération germanique, par la Pologne et même par la Russie, qui, dans quelques provinces, a organisé l'hypothèque sans y introduire les inconvénients que nous avons à faire disparaître.

Là où l'organisation hypothécaire est perfectionnée, le principe de la *publicité* est consacré, c'est-à-dire que chaque propriété a un livre à part, où, du premier coup d'œil, vous pouvez reconnaître à qui elle appartient, ce qu'elle vaut, ses charges, ses servitudes et ses dettes. Tous

les droits qui sont alloués à cette propriété sont inscrits; et, soit que vous l'achetiez ou que vous prêtiez de l'argent, vous agissez en connaissance de cause, et personne ne peut vous contester les privilèges que vous donne l'inscription de vos droits.

En France, l'organisation hypothécaire est un vaste chaos, où ne peuvent se reconnaître ni le propriétaire ni le créancier; l'un ne sait pas ce qu'il possède, l'autre ignore quelle garantie lui donnent les immeubles qu'on lui offre pour gage. Il y a des hypothèques *tacites*, *légales*, qui n'ont pas besoin d'être *enregistrées* pour peser sur les immeubles : c'est une pensée généreuse qui a dicté cette disposition de la loi. Les hypothèques *tacites* furent établies au profit des femmes mariées sur les biens de leurs maris; au profit des mineurs et interdits sur les biens de leurs tuteurs. Cette précaution du législateur était louable sans doute;

mais n'existait-il pas d'autres moyens de garantir les *incapables* (c'est ainsi que la civilisation nomme les enfants, les interdits et les *femmes mariées*), et devait-on attenter à la *publicité* qui est le *pivot*, qui est l'*âme* du crédit foncier?

On pouvait exiger un cautionnement du tuteur et du mari ; on pouvait les astreindre, sous peine de dommages et intérêts, et sous la responsabilité personnelle, à l'inscription des droits de leurs pupilles et de leurs femmes dans le livre hypothécaire ; on pouvait étendre cette responsabilité sur les parents les plus proches. Enfin il était mille moyens de garantir les fortunes des *incapables* sans avoir besoin de recourir aux hypothèques *tacites*, aux hypothèques *légales*.

Ce qui ne serait point inscrit au livre hypothécaire n'obligerait point les tiers ; sans cette réforme, *sans publicité*, il n'y a plus de crédit foncier.

C'est pour que les livres hypothécaires,

en France, puissent offrir le tableau clair et fidèle de l'état des immeubles, qu'il faut modifier la loi qui les régit.

C'est une tâche difficile, mais l'accomplissement en est possible et indispensable.

En Pologne, dans ce malheureux pays qui passait successivement aux mains de la Prusse, de l'Autriche, de la maison de Saxe et de la Russie, vingt codes et vingt procédures différentes régissaient les habitants, et cependant, dans l'espace d'une année, on a éclairci ce labyrinthe obscur, cet amalgame d'institutions contradictoires. Le code hypothécaire fut réformé à la satisfaction générale ; les livres d'hypothèques y garantissent les droits des mineurs et des femmes mariées, sans nuire à la *publicité*, qui est la sûreté des créanciers.

Ce qu'on a fait en Pologne, en Prusse, en Livonie, ne peut-on pas le faire France?

JEAN CZYNSKI.

INFLUENCES

du déboisement et du reboisement des montagnes.

Dans la commune, les montagnes portent quatre grandes influences, suivant leur manière d'être. — Quatre influences heureuses, si elles sont boisées; quatre influences *subversives*, si elles laissent voir une tête nue sur un flanc rocailleux.

1^{re} INFLUENCE (HYGIÉNIQUE).

Pour exister, les végétaux ont besoin d'acide carbonique, les animaux ont besoin d'oxygène. L'existence de l'homme s'élabore dans le végétal. Chaque individu dégage, par jour, de ses poumons, un volume énorme d'acide carbonique, un volume tel, que la vie animale s'éteindrait nécessairement, et en fort peu de temps, dans ce gaz délétère, si les végétaux n'étaient pas là pour défaire l'acide

carbonique, et le transformer en cet oxygène qui hématoise et vivifie le sang.

Et, quand vous saurez qu'il existe entre l'homme et le végétal un lien si intime qu'ils ne peuvent se passer l'un de l'autre, vous comprendrez qu'il faut avoir des forêts et les respecter.

Mais où doivent être les forêts ?

Est-ce dans la plaine, pour entretenir autour de nos habitations un air froid et humide, des changements brusques de température, et couvrir dans les marécages les miasmes qui détériorent la santé et donnent la mort ? — ou bien, est-ce sur la crête et le flanc des montagnes que doivent se développer les forêts ? — Vous avez déjà tous répondu à cette question.

2^e INFLUENCE (AGRONOMIQUE).

Dans la commune, si les montagnes sont déboisées, ou elles seront en friche, ou elles seront cultivées. — Si elles sont en friche, vous ne verrez paître, sur leur

large surface, que quelques troupeaux de bœufs ou de moutons amaigris. — Si on les cultive, une chétive récolte ne pourra pas payer des travaux difficiles et fatigants ; — la première averse, en une heure, redescendra toutes les terres remontées avec tant de peine et pendant toute une rude saison ; quelques années suffiront, le plus souvent, pour ne laisser voir sur le flanc d'une pente aride qu'une roche lavée.

3^e INFLUENCE (CLIMATÉRIQUE).

Sur une montagne boisée, chaque arbre offre des milliers de pointes, qui soutirent l'électricité des nuages, empêchent la formation de la grêle, ou la font tomber avant qu'elle n'ait acquis une grosseur malfaisante.

Une montagne déboisée, c'est un lieu dangereux, où l'orage, tout à son aise, grossit ses glaçons pour les jeter sur les récoltes de toute une commune et quel-

quefois sur une longue ligne de communes.

Une commune avec des montagnes nues et déboisées, c'est un édifice sans paratonnerre et exposé à toute la fureur de la foudre.

4^e INFLUENCE (TARISSEMENT DES SOURCES).

C'est toujours sur le versant de la montagne boisée que l'on trouve la source qui ne tarit jamais, et toujours le ruisseau qui serpente dans la commune repose sa tête sur la pente d'une colline verdoyante.

L'expérience le prouve; le raisonnement va nous dire le pourquoi.

Qu'elles soient boisées ou non, les montagnes sont de grands filtres sur lesquels la pluie tombe par égale portion, mais dans lesquels elle ne séjourne pas par égale quantité, et pendant le même temps.

Si une pluie battante tombe sur un sol desséché, l'eau ne fait d'abord que mouiller la surface, jusqu'à ce que la

terre se soit imprégnée d'humidité. C'est l'éponge sèche que vous mettez en contact avec l'eau. Le contraire a lieu sur le sol humide, comme pour l'éponge humectée.

Une montagne sur laquelle dardent les rayons du soleil doit évidemment se dessécher plus promptement que celle qu'abrite un feuillage épais et dont le sol est toujours recouvert par la mousse; celle-ci boit tout ce que le ciel lui donne, tandis que sur la première, unie, brûlante, desséchée, l'eau roule en grondant depuis le haut jusqu'en bas; et, pour que la montagne défrichée garde quelque chose, il faut de ces pluies fines et prolongées qui font dire: « *Il pleut fin, mais ça mouille gros.* »

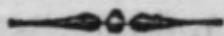
Je pourrais citer encore d'autres causes, mais celles-là ne sont plus que secondaires: c'est, pendant l'hiver, le givre qui s'attache aux branches des arbres; — c'est, pendant l'automne, la pluie du

brouillard ; — c'est pendant l'été, chaque nuit, la goutte de rosée qui tombe des feuilles.

La montagne en friche enlaidit la commune par la profondeur de ses ravins ; — la montagne boisée l'embellit par son tapis de verdure. La montagne en friche ne donne que le torrent qui passe dévastateur sur les champs de la commune ; la montagne boisée donne le ruisseau limpide et fertilisant qui arrose la vallée.

Mais le déboisement n'est-il pas une conséquence inévitable de la désassociation, du morcellement de la propriété dans la commune ; et le reboisement régulier est-il possible autrement que par l'association et la convergence des intérêts dans la commune en harmonie ?

Stanislas AUCAIGNE, médecin.



PROPHÉTIES.

1. Peuples et rois, pauvres et riches, écoutez-nous, car les prophéties que nous vous annonçons s'accompliront. Comme il est certain que demain le soleil luira, de même il est certain que tout ce que nous vous prédisons arrivera mot par mot, jour par jour.

2. Vous croyez au progrès; vous vanter la civilisation avec son morcellement, avec ses ménages isolés. Chaque jour apportera un démenti à votre foi, une déception à vos espérances. Le mal fera dix pas quand le bien n'en fera qu'un.

3. La misère enfantera des crimes inouïs. La multitude sans pain et sans travail saisira l'arme du désespoir et les rois trembleront sur leur trône et les riches dans leurs palais.

4. Les faux prophètes, les faux amis

du peuple, au lieu de chercher un remède à la misère générale, envenimeront les souffrances du pauvre, déchireront leurs plaies saignantes et feront appel aux armes; le sang coulera par torrents, les frères combattront contre leurs frères, et, le combat terminé, la misère sera plus grande encore.

5. Il n'y aura de bonheur ni dans la chaumière du pauvre, ni dans le château du riche. Personne ne sera sûr du lendemain.

6. Dans les relations les plus intimes, il n'y aura ni vérité ni justice.

7. La femme, en prêtant serment à son mari, pensera à l'adultère; les enfants attendront avec impatience la mort de leurs parents pour s'emparer le plus tôt possible de leur héritage.

8. L'anarchie se manifestera dans les éléments. Vous sentirez au milieu de l'été les froids et la gelée; la foudre et les tonnerres se feront entendre dans le cœur de

l'hiver ; les ouragans détruiront vos récoltes ; les tremblements de terre réduiront en poussière vos plus belles villes et vos villages.

9. Des maladies inconnues jusqu'à ce jour se manifesteront ; une nouvelle peste décimera les hommes et les animaux domestiques.

10. Tout cela s'accomplira ; vous verrez de vos yeux cet enfer social où on ne croira ni à Dieu ni à sa providence.

11. Et cela durera jusqu'au jour où les hommes de cœur réuniront leurs efforts pour bâtir le premier PHALANSTÈRE.

12. Alors tout changera.

13. Alors il n'y aura plus ni pauvres, ni serfs, ni esclaves, ni salariés, ni exploités ; l'association remplacera le morcellement, et l'abondance la misère. La santé, la paix, l'harmonie prendront la place des maladies, des guerres et des révolutions.

14. La loi d'attraction succédera à la

loi de contrainte. Il n'y aura plus ni gendarmes , ni bourreaux, ni prisons , ni bagnes.

15. L'enfant, dès son âge le plus tendre, s'adonnera au travail et à l'étude en s'amusant ; il développera son esprit et son cœur à la satisfaction de ses parents au profit du genre humain.

16. La femme, affranchie du joug de la misère, ne donnera sa main que selon le choix de son cœur.

17. Les malades trouveront asile et secours, les vieillards aide et appui.

18. Les hommes deviendront forts et puissants, passionnés pour les grandes choses, adonnés aux travaux d'utilité générale par l'attrait de la joie et du plaisir.

19. La terre, aujourd'hui morcelée, inculte et délaissée, se changera en un vaste et riant jardin parsemé de magnifiques établissements. Il n'y aura plus ni steppes délaissés, ni sables inaccessibles, ni glaces impénétrables.

20. On cultivera l'atmosphère comme on cultive le terrain ; l'air se purifiera , l'homme respirera les parfums du bonheur.

21. Les animaux sauvages seront facilement apprivoisés ; les plantes, rendues plus aptes à se reproduire par elles-mêmes , deviendront plus abondantes ; les mers et les rivières se rempliront de poissons : tous les éléments payeront leur tribut pour ajouter au bonheur de tous.

22. Les nations barbares et sauvages, rebelles à la *civilisation*, seront conquises à l'*unité* par l'attrait des bienfaits de l'harmonie.

23. Les cris de désespoir et les gémissements des malheureux seront remplacés par des fêtes continuelles et par de joyeux chants d'allégresse, l'impiété sera vaincue. Dieu se fera jour et l'humanité heureuse entonnera un hymne de reconnaissance à la gloire du Créateur.

24. Cela s'accomplira. Vous verrez de vos yeux ce paradis terrestre.

HOMŒOPATHIE.Simplicité
des médicaments.

Petites doses.

Loi des semblables.

CONNAISSANCE DE L'ACTION PURE DES MÉDICAMENTS.

Connaître parfaitement les instruments dont il fait usage est le devoir de tout artiste et de l'ouvrier le plus obscur ; à plus forte raison est-il celui du médecin , dont les instruments sont les médicaments et le but, la vie et la santé de ses semblables.

C'est en travaillant à son accomplissement, dont nul médecin ne s'était occupé avant lui, que S. Hahnemann découvrit, en 1789, la propriété qu'a le quinquina de produire une espèce de fièvre intermittente , parfaitement semblable à celles qu'il guérit habituellement. Ce fait non soupçonné fut un trait de lumière. Le chaos de la vieille médecine se débrouilla

tout d'un coup aux yeux du grand observateur. Il comprit pourquoi le mercure produisait chez les ouvriers mineurs et chez les doreurs tous les symptômes des cruelles affections dont il est le spécifique, pourquoi le soufre produit une éruption si analogue à celle de la gale, et pourquoi la vaccine est un préservatif si assuré de la petite vérole. Partout la loi des semblables se présente à lui comme l'unique moyen de guérir et de prévenir les innombrables maladies qui affligent notre espèce.

Attaquer, réprimer, contraindre, formule la plus générale, expression la plus vraie de toutes les vieilles sciences, vous n'êtes donc pas plus vraies en médecine qu'ailleurs ? On peut donc obtenir davantage de la nature, en secondant ses tendances, en favorisant le développement de ses crises, qu'en la contredisant sans cesse comme on l'avait cru nécessaire jusque-là.

Fort de cette découverte sans prix, Hahnemann consacra toute son existence à en étendre les applications, de 1790 à 1830. Il a expérimenté sur lui-même plus de cent médicaments divers, et amassé par là un trésor de connaissances inappréciables sur leurs vertus curatives. Enfin, s'appuyant toujours sur l'expérience qui avait éclairé ses premiers pas, il a apporté successivement sa réforme puissante dans les diverses parties de la médecine, et cette belle, cette vaste science qu'on nomme l'homœopathie, a été créée à sa place.

Sûr désormais de l'efficacité du nouvel art, l'école homœopathique dresse aujourd'hui l'acte d'accusation de la médecine vulgaire et lui reproche,

1° D'ignorer complètement l'effet produit par des médicaments qu'elle emploie : ignorance coupable s'il s'agissait d'un art ou d'un métier, infâme lorsqu'il s'agit de la vie et de la santé des hommes ;

2° De n'avoir conservé aucun moyen d'arriver, *même indirectement*, à la connaissance des propriétés de chaque médicament en particulier, en mêlant deux, trois ou un plus grand nombre de ces substances dans la même formule, au mépris des règles les plus simples de la logique et du bon sens le plus vulgaire;

3° D'employer des doses exorbitantes et dangereuses pour les malades ; tandis que la dose la plus faible possible est suffisante lorsque le médicament vraiment approprié à une maladie est trouvé ;

4° De n'avoir jamais mis en doute la loi des contraires, source de tant de maux, et de n'avoir pas provoqué des essais en grand, qui depuis longtemps auraient révélé l'existence et les heureux effets de la loi des semblables.

Nous ne pouvons qu'indiquer les faits qui servent de démonstration à ces quatre propositions.

C'est d'abord la contradiction qui a

régné entre les médecines de tous les pays, de toutes les époques et ceux d'un même temps et d'une même cité, contradiction qui prouve jusqu'à l'évidence que la vérité n'est le partage d'aucun d'eux.

2° L'impuissance de tous les systèmes de médecine connus, contre les grandes épidémies qui ont affligé l'espèce humaine et qui donnent un moyen d'estimer sur une grande échelle et de comparer les résultats de chacun d'eux.

3° La bonne santé des individus, des familles, des populations qui sont privées de secours, ou, disons mieux, à l'abri des atteintes de l'art vulgaire. La mort prématurée de plusieurs médecins illustres, et même de chefs d'école, fondateurs de systèmes et créateurs de théories retentissantes; enfin, ce fait accablant, révélé par la *Revue britannique*, que la durée de la vie moyenne des médecins est plus courte que dans aucune autre profes-

sion, et qui confirme si bien le dire des homœopathes, que l'usage des substances médicamenteuses, qui sont en même temps des poisons violents, est excessivement dangereux sans un guide scientifique, puisque les médecins vulgaires, qui les administrent si imprudemment à leurs malades, finissent par être eux-mêmes victimes de ces moyens héroïques et périlleux.

Des vérités si claires ne pouvaient être longtemps méconnues. Aujourd'hui l'école homœopathique, moins nombreuse que toutes les autres réunies, pourrait cependant écraser, par sa masse, chacune des fractions qui composent aujourd'hui le corps médical. En Allemagne, où elle est née, elle est au moins l'égale de l'allopathie, que dans peu elle aura fait disparaître complètement. En Russie, en France, en Italie, en Espagne, en Angleterre, elle compte de nombreux partisans. Elle a douze journaux en allemand, trois en français, deux en italien, deux en

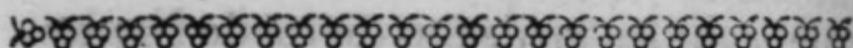
anglais. L'œuvre capitale de Hahnemann, l'organon de l'art de guérir, a été traduit dans toutes les langues vivantes et a eu vingt-deux éditions.

Les docteurs Stapf, Ægidi, Jahr, Quin, Romano, Dehoratis, Neker, Schmit, Maronzeller, praticiens de la nouvelle école, sont les médecins du roi de Naples, de l'archiduchesse de Parme, du prince de Lucques, du roi des Belges, du prince et de la princesse Frédéric de Prusse, et nous pourrions ajouter ici le nom de presque tous les petits princes de la confédération germanique.

Saint-Pétersbourg, Vienne, Leipsick, Palerme, Morreale, Pietraperzia, Mistretta, Bordeaux, Luxeuil, Thoissey ont des hôpitaux consacrés à la pratique nouvelle.

Enfin, douée de la force qui réside dans les idées nouvelles, elle gagne tous les jours du terrain, pendant que sa vieille rivale en perd. La fondation d'un institut

homœopathique, à Paris, rue de la Harpe, 93, ainsi que le zèle et le dévouement de M. Mure, un des principaux disciples de Hahnemann, vont donner une impulsion irrésistible à sa propagation en France.



Institut hémostatique

DU DOCTEUR

ARTHUR DE BONNARD,

RUE MONTMARTRE, 154.

Le déplacement mécanique du sang substitué aux saignées dans le traitement de différentes maladies.

Il faut que le médecin
ait horreur du sang versé!
Le sang, c'est la vie.

Quand une maladie, comme, par exemple, l'inflammation, est causée par l'afflux trop considérable du sang sur un organe,

au lieu de saigner le malade et de lui ôter ainsi une partie de sa vie , on lui applique les appareils hémostatiques , espèce de ventouses énormes. On attire ainsi mécaniquement le sang loin de la partie affectée , qui ne tarde pas à être guérie , et cela , sans que le malade passe par la convalescence , puisqu'on ne lui a point tiré une goutte de sang.

Les appareils hémostatiques ont un avantage bien grand sur la saignée ; le voici :

Si, par exemple, un malade est atteint d'une fluxion de poitrine, un médecin ordinaire saignera une, deux, trois, quatre fois ; mais enfin il s'arrêtera s'il ne veut pas que le malade reste mort entre ses mains à force d'être saigné ; et Dieu sait combien la convalescence est orageuse ! S'il y a rechute , que faire ? saigner ? Mais le malade n'a plus de sang Purger ? mais vous allez le mettre tout à fait à bas ! Alors on le couvre de vésicatoires , on lui

administre quelques fortifiants, et, se croisant les bras, on attend tout de la nature, s'il lui plaît ou si elle a la force d'agir.

Voici l'avantage de la méthode hémotatique : au lieu de saigner, on applique deux grandes ventouses qui enveloppent dans leur cavité les jambes et partie des cuisses; ces ventouses ne sont autre chose que de grandes bottes métalliques bien hermétiquement fermées à leur partie supérieure, qui est en contact avec la cuisse. On fait le vide, et instantanément les membres se gonflent, parce que tout le sang des parties supérieures descend dans les jambes. Une bonne application de ces merveilleux appareils vaut de vingt à quarante saignées. Que devient la fluxion de poitrine? Elle disparaît. Si ce n'est dès la première application, on recommence le lendemain, soit sur les jambes, soit sur les bras, on cerne le mal de toute part, on enlève au poumon le sang

que l'inflammation y avait fixé, et on rend à ses occupations un malade que rien n'a affaibli. Ce que j'ai dit pour la fluxion de poitrine est vrai pour toutes les maladies que les médecins attaquent par les saignées avec la lancette ou avec les sangsues.

Le lecteur peut donc facilement entrevoir les cas infinis auxquels s'appliquent les magnifiques appareils hémostatiques.

En quarante jours, le docteur de Bonnard a détruit, par des déplacements successifs qui représentent trois cent quarante saignées d'une pinte chacune, une cécité provenant d'un épanchement laiteux entre les lames de la cornée transparente, compliquée de conjonctivite chronique.

L'ancienne méthode était à peu près impuissante pour guérir cette grave affection. Aujourd'hui la malade que nous connaissons parfaitement sert de secré-

taire à celui qui lui a rendu non-seulement la vue, mais la vie.

Il présume qu'avec des déplacements qui représenteront mille à douze cents saignées, il rendra la vue à une jeune femme que S. M. la reine a fait admettre aux Quinze-Vingts par suite de double hydropisie des yeux avec graves complications. La maladie date de quatre ans.

Le plus souvent une seule application arrête des crachements de sang quand il n'y a pas désorganisation des poumons.

Le sang déplacé met quelquefois plusieurs jours à rentrer dans la circulation; il le fait avec lenteur, molécule à molécule, sans choc, sans réaction, et voilà pourquoi le malade guérit. Suivant les différentes manières dont opère le médecin, le sang remonte plus ou moins rapidement. Il ne reste sur les membres aucune trace de l'opération, qui ne cause pas de douleur.

Une jeune malade qui avait eu une attaque de folie et qui était dans le début d'une récidive a été guérie en quatre applications aux jambes, qui ont rappelé le sang sur les organes où il se dirige naturellement.

Dans une foule de cas, les appareils hémostatiques ont donc rendu déjà des services signalés. Les docteurs Bénard et de Bonnard, qui ont consacré leur vie à la création de ces bienfaisants et gigantesques instruments, ont donc bien mérité de l'humanité.

Les appareils hémostatiques, c'est la machine pneumatique modifiée pour être appliquée à l'homme malade.

Ils agissent avec une admirable précision, puisque le baromètre mesure le degré du vide que fait la pompe aspirante quand on la met en jeu.

Il n'y a donc pas la moindre apparence de danger.

Le docteur de Bonnard non-seulement

traite chez lui les malades qui peuvent se rendre à son institut, mais encore il se rend auprès de ceux qu'une affection trop grave retient dans leur lit.

Les appareils hémostatiques sont destinés à changer complètement le traitement d'un grand nombre de maladies.

Puisqu'on peut déplacer le sang par masses plus ou moins considérables, et renouveler cette opération aussi souvent qu'on le désire, tandis qu'on ne peut saigner indéfiniment, les malades y regarderont à deux fois avant de se laisser enlever une partie de leur vie avec leur sang s'échappant de la veine ouverte, ou aspiré par des vers immondes.

Un jour le médecin aura horreur du sang versé; au lieu de le répandre avec imprudence, il régularisera, harmonisera son cours faussé dans les maladies.

Le mot hémostase, qui vient du grec *αἷμα* sang et *στάσις* stase, veut dire stagnation du sang dans une partie.

Appareil hémostatique veut donc dire : appareil qui procure la stagnation momentanée du sang dans la partie enveloppée par l'instrument.

L'hémostase, c'est le contraire de l'hémorragie, qui vient du grec αἷμα sang et ρήγνυμι je romps; c'est donc l'écoulement du sang par rupture des vaisseaux. Mais ici l'étymologie est fautive, car souvent il y a transsudation et non rupture.

L'hémostase est encore l'opposé de l'hémoptysie ou crachement de sang, qui vient des mots αἷμα sang et πτύω je crache.

Le docteur de Bonnard reçoit à son institut, de 1 à 5, tous les jours, les malades, les médecins, et les personnes curieuses de voir son bel arsenal d'instruments hémostatiques, groupés avec goût dans ses salles d'application. M. J. C.

CHAR-MOULIN.

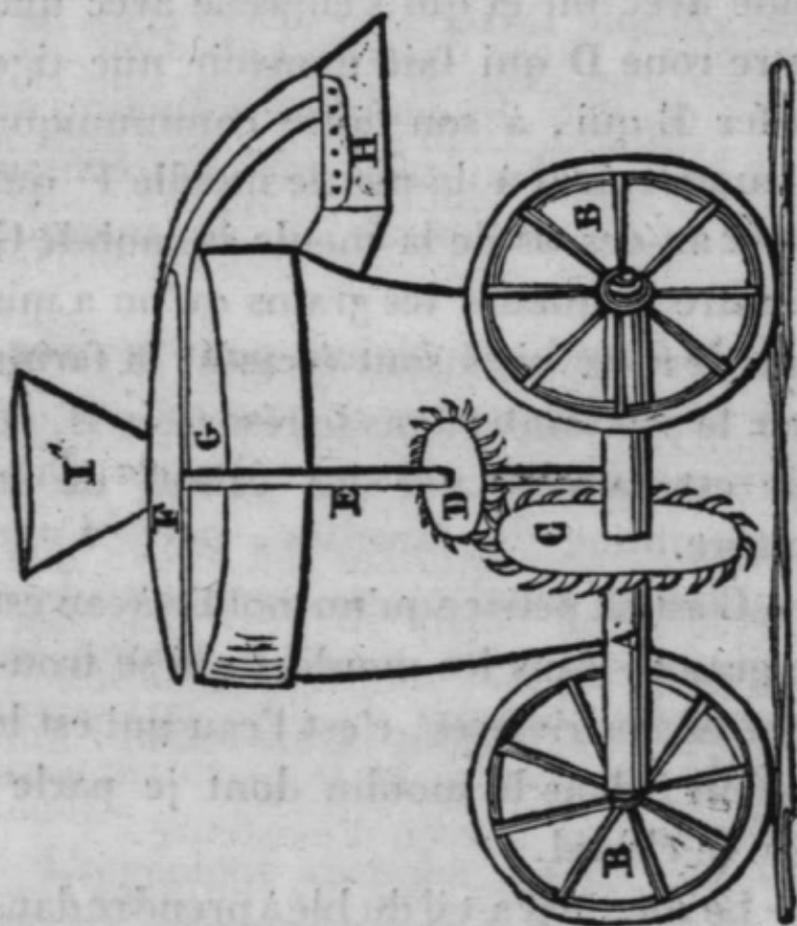
Dans les environs de Cluny (Saône-et-Loire), il est difficile de se procurer, pendant plusieurs mois, de la farine, parce que les moulins à vent y sont impossibles à cause des courants d'air, et, d'un autre côté, les moulins ordinaires ne vont pas pendant trois ou quatre mois à cause de sécheresse et de manque d'eau.

Si c'est un inconvénient pour le riche, c'est un malheur pour le pauvre.

Un meunier de village, à Veaux, dans la commune de Mazilles, père d'une nombreuse famille, se trouvait dans la plus déplorable position toutes les fois que les chaleurs de l'été tarissaient l'eau de son moulin et le privaient ainsi de son unique moyen d'existence.

Une ingénieuse idée lui vint dans l'esprit. Il résolut de changer son chariot

ordinaire en machine qui servirait à la fois à un double usage, celui de char et de moulin. Voici de quelle manière M. Aucaigne, médecin, à Cluny, raconte l'impression que lui a fait naître la vue de cette machine :



« Je voudrais être peintre, dit-il, dans

une lettre adressée à son ami, pour vous faire le tableau du char-moulin que j'ai devant mes yeux.

« C'est un essieu A faisant corps avec les roues BB d'un char, et tournant avec elles; l'essieu est muni d'une roue C qui roule avec lui et qui s'engrène avec une autre roue D qui fait mouvoir une tige en fer E qui, à son tour, communique le mouvement à la meule mobile F qui roule au-dessus de la meule immobile G et entre lesquelles les grains qu'on a mis dans le réservoir I sont écrasés; la farine avec le son tombe dans le réservoir H, où elle est tamisée par les cahots de la voiture.

« C'est en petit ce qu'un moulin à eau est en grand: dans les moulins qui se trouvent sur les rivières, c'est l'eau qui est le moteur; dans le moulin dont je parle, c'est le cheval.

« Le meunier a-t-il du blé à prendre dans deux endroits distants d'une lieue, en allant

du premier dans le second il aura le temps de moudre trois mesures, et en repassant il donnera la farine. Nous lui demandions combien il pourrait moudre à l'heure ; il nous répondit très-ingénieusement : Cela dépendra de la force de mon cheval ; si j'en mets deux, je pourrai moudre une fois plus de blé ; si je mets quatre roues à mon char, j'aurai deux moulins ; si je donne un coup de fouet à mes chevaux ou que la route soit belle, ils iront plus vite.

« Nous nous sommes assurés par nous-mêmes que le frottement est peu considérable, que les cahots ne dérangent rien ; nous avons fait marcher nous-mêmes le char sans trop de peine (n'employant qu'une seule personne) ; nous l'avons conduit sur des tas de pierres, et tout allait bien. »

L'ingénieur meunier ne mériterait-il pas un encouragement et une bonne récompense ?

POÉSIE.

Le Cauchemar et le Flambeau.

Dans une auberge, un soir, dormaient des voyageurs,
Chacun ronflait, c'était merveille.

Pendant un cauchemar, croyant voir des voleurs,
L'un d'eux en sursaut se réveille,

Et va de horions régaler son voisin.

Arraché tout à coup au plus gracieux rêve,
Celui-ci, furieux, se lève,

Et crie : à l'assassin !

Les autres, à regret, accourent sans chandelle,
Et vont, encor tout endormis,

Frappant leurs frères, leurs amis,

Faisant un tintamarre à rompre la cervelle.

L'hôtelier, muni d'un flambeau,

Paraît : « Paix-là ! dit-il ; paix-là ! N'est-il pas beau
De se battre, la nuit, quand il faut qu'on repose ?

De ce tumulte, au moins, peut-on savoir la cause ? »

En vain on s'évertue à chercher un voleur ;
 On n'en voit pas la moindre trace ;
 Bientôt tout s'explique , on s'embrasse ,
 Et chacun se recouche en riant de bon cœur.

Qui sème , parmi nous , le désordre et la haine ?
 Hélas ! le plus souvent une fatale erreur.
 La discorde ici-bas préside en souveraine ,
 Quand devraient y régner la paix et le bonheur.
 Mes frères , écoutez : prophétique génie ,
 Plus d'un apôtre saint nous prêche l'harmonie :
 Suivons-les ; le flambeau qui brille dans leur main
 De la félicité nous montre le chemin.

P. LACHAMBEAUDIE.



De la transformation du ménage.

Diderot disait : « Il faut élargir Dieu. » La traduction économique de cette pensée de Diderot , c'est le principe de Fourier : « Il faut élargir le ménage. »

L'isolement du couple familial a été la base de l'économie politique du passé ; on a cru qu'il existait un rapport nécessaire entre la famille du sang et la production industrielle entre l'amour des sexes et la fonction économique ; chaque couple a été le centre d'un atelier de production, d'un sanctuaire de sacrifice et de consommation, d'un ménage. C'est là une erreur fétichiste et païenne, que toutes nos lumières économiques et philosophiques n'ont pu encore déraciner.

Eh ! bon Dieu ! n'est-ce pas une dérision que de donner le nom de *ménage* à ce qui cause une perte de travail, de temps et de matériaux, si énorme, que la mi-

sère ne fait que grandir, malgré les plus belles inventions techniques, et que la majeure partie des travailleurs se trouvent condamnés à une éternelle pauvreté, si l'on ne se hâte de sortir de ce morcellement domestique ?

Il est vrai que le christianisme et le catholicisme avaient établi une sorte de famille intellectuelle plus large que la famille du sang, un centre de consommation et de communion mystique, une *sainte table*. Mais ce n'est là qu'une œuvre de préparation, d'indication ; ce n'est qu'un projet qu'il faut réaliser. La messe a été le mythe du ménage sociétaire ; la protestation de Luther et de Calvin a été un appel à la réalité ; mais cette réalité du ménage humain n'était possible que lorsque le génie en aurait apporté les plans.

Il paraît cependant que, dès l'origine du christianisme, la réalisation a été tentée ; les premiers chrétiens ont essayé le

ménage sociétaire ; mais les procédés des arts n'étaient point encore assez perfectionnés , et le monde païen était encore trop violent. Le mythe n'est que la constatation de l'impossibilité ancienne. On sait, en effet, que la messe sort des catacombes où il y eut un essai de vie sociétaire. C'étaient donc pour le chrétien à la fois un souvenir et une espérance.

Aujourd'hui , le catholique et le protestant recommunieront , dans une satisfaction composée. Le grand ingénieur de l'humanité a donné les plans ; il ne s'agit plus que de mettre la main à l'œuvre. Voici l'heure de la communion complète, du véritable ménage humain : le catholique a protesté contre le ménage païen , par le mythe de la messe ; le protestant a protesté à son tour contre le mythe , parce qu'il voulait la réalité. Le premier sera heureux de voir son espérance devenir jouissance , son aspiration possession ; le second , n'étant plus choqué par

le désaccord entre la chose et le principe, entre la pratique et la théorie, sera joyeux de cette existence complète. C'est ainsi que la question religieuse se lie à la question économique.

Tant que les esprits se préoccuperont exclusivement de l'économie politique, la richesse publique ne fera que des progrès peu importants relativement à la population ; et l'on ne remédiera que palliativement à la misère et au malaise social. L'Angleterre et les pays protestants sont là pour le démontrer ; car c'est surtout le protestantisme qui a créé l'économie politique, dont les gouvernements constitutionnels et la féodalité industrielle sont la traduction pratique. L'économie politique, spéculant trop sur les généralités, donne au mouvement des produits et au commerce une extension anormale, et abandonne le ménage agricole et manufacturier aux vieilles routines païennes.

L'économie politique ne s'occupe pas du ménage, c'est-à-dire de l'élément de production ; elle est donc incomplète. En outre, la plupart de ses spéculations sont inexactes, précisément parce qu'elle n'a pas tenu compte de l'élément primitif, et qu'elle n'a pas vu comment cet élément devait être transformé.

Sous peine donc de rester éternellement dans la misère et le tohu-bohu industriel, il faut en venir à l'économie domestique ; il faut s'occuper de la constitution de la maison nouvelle, du véritable ménage.

« Qui ne sait pas les détails ne sait pas l'ensemble, » dit le proverbe oriental. Eh bien, ces détails sublimes de la science économique, Fourier les a découverts dans l'étude de l'homme ; ils s'harmonisent admirablement avec le sentiment le plus délicat de la liberté, je dirai même de la fantaisie humaine. Fourier résout le

problème social, en donnant les moyens pratiques de mettre d'accord l'intérêt et le devoir, l'ordre et la liberté.

Mais une si heureuse harmonie est irréalisable dans le ménage du couple, dans la maison païenne (*domus*), en un mot, dans le *chez soi* actuel. Il faut donc transformer l'ancien foyer domestique, et lui donner une base beaucoup plus large. En effet, on sent que deux, trois, quatre, cinq personnes ne peuvent générer la vie de production et de consommation. Dans un milieu si restreint, les gammes de caractères ne peuvent se former. C'est l'ancienne lyre à trois cordes. Mais, de même que l'art musical a construit des harpes et des pianos, l'art social fondera des ménages sociétaires de quinze à dix-huit cents personnes. Dans le ménage morcelé, les mêmes personnes sont forcées de se livrer constamment aux mêmes travaux. Cette répétition abrutissante forme un obstacle invincible au développe-

ment de la spontanéité et de la liberté. C'est principalement sur la femme, sur l'être faible, que pèse cette oppression. Il y a en France 40 mille communes : à 300 feux chaque, cela donne 12 millions de ménages morcelés dont la responsabilité incombe à autant de ménagères ; ce qui n'est rien moins qu'agréable pour elles, et rien moins qu'économique pour le pays. Est-ce là le moyen d'avoir richesse et liberté ?

Les amis du peuple auront beau s'évertuer ; tant qu'ils ne descendront pas dans ces détails de ménage, ils ne donneront pas la liberté au monde.

Plus positif à la fois et plus enthousiaste, Fourier est descendu dans le foyer domestique, pour y apporter la liberté et la gloire. On sent, en effet, que, dans un ménage de quinze à dix-huit cents personnes, une sentimentalité et une vie nouvelles doivent naître, un ordre et un engrenement nouveaux doivent se pro-

duire. On aperçoit de suite qu'il n'est plus indispensable que les mêmes personnes soient attachées au boulet d'une fonction spéciale, du pot-au-feu, du frottage, du ravaudage, du soin des enfants; la division des fonctions, l'exécution des travaux par des groupes, l'entraînement spontané et alternatif de l'individu dans chaque groupe, le plaisir, l'enthousiasme et la gloire dans le travail ressortent de cette donnée. C'est une transformation complète du foyer domestique, c'est une rénovation, une régénération, une renaissance du centre de production et de consommation.

Pour arriver à ce résultat, la voie la plus naturelle et la plus efficace c'est d'en démontrer l'utilité, c'est d'en susciter le désir chez un grand nombre de personnes. Ne peut-on passionner les Français pour le ménage sociétaire, comme on les a passionnés pour la politique révolutionnaire? Alors, soit que l'opinion

publique y entraîne les gouvernements, soit que de simples particuliers y soient poussés par l'appât des bénéfices ou par le besoin moral de l'existence nouvelle et de la sentimentalité qu'elle fera naître, la fondation du véritable ménage deviendra inévitable.

AUGUSTE COLIN.

ÉNUMÉRATION

des circonstances qui rendent le travail attrayant.

CIRCONSTANCES QUI PEUVENT ATTRAIRE UN TRAVAILLEUR ISOLÉ, ET NE SUPPOSENT PAS UN TRAVAIL SOCIÉTAIRE.

- | | | |
|----------------------------|---|---|
| I. Influences matérielles. | { | 1 ^o Quand un travail est facilité, par exemple, au moyen de bons outils. |
| | | 2 ^o Quand on diminue les répugnances qui l'accompagnent (<i>insalubrité</i> ou <i>dégoût sensuel</i>). |
| | | 3 ^o Quand il est productif. |
| II. Influences du produit. | { | 4 ^o Quand le produit qui revient au travailleur est équitablement réparti. |

- III. Influences de la passion alternante ou papillonne. } 5^o Quand on prend et quitte librement un travail.
- 6^o Quand on peut, parmi un grand nombre d'occupations, en choisir plusieurs auxquelles on se livre successivement.
- 7^o Quand les travaux successifs sont harmoniquement contrastés.
- 8^o Quand non-seulement des travaux, mais aussi des plaisirs, alternent avec les travaux.
- IV. Influences de l'enthousiasme sur l'homme isolé } 9^o Quand on n'est pas distrait par des inquiétudes.
- 10^o Quand, au contraire, tout en travaillant, on est animé d'une impression agréable et harmonique avec le travail.
- V. Influences de l'unitéisme. } 11^o Quand le travail qu'on exécute se rattache à un vaste ensemble *unitaire*, ou seulement à un *but*, c'est-à-dire à un ensemble circonscrit.

CIRCONSTANCES QUI SUPPOSENT DES TRAVAUX ISOLÉS, MAIS EN RAPPORT LES UNS AVEC LES AUTRES.

- VI. Influences de la cabaliste et de la composite dans la société morcelée. } 12^o Quand un homme est entouré de *concurrents*.
- 13^o Quand un homme est entouré de *soutiens*.

CIRCONSTANCES QUI SUPPOSENT ESSENTIELLEMENT UN TRAVAIL COLLECTIF, LE PHALANSTÈRE ORGANISÉ.

- VII. Influences du groupe isolé. } 14^o Quand on travaille par groupes.
- 15^o Quand les individus de ces groupes sont unis affectueusement, ce qui peut avoir lieu de quatre manières selon les quatre passions affectives, ambition, amitié, amour, famille.

- VIII. Influences des séries de groupes, Cabaliste et composite dans l'ordre sociétaire. {
- 16° Quand un groupe est entouré d'autres groupes qui *contrastent* avec lui, ou qui font *concurrence*.
 - 17° Quand il est entouré d'autres groupes qui engrenent avec lui, et lui font *soutenance* réciproque.

CIRCONSTANCES QUI SUPPOSENT UNE COMBINAISON DE PHALANSTÈRES, DES ARMÉES INDUSTRIELLES, L'ASSOCIATION UNIVERSELLE.

- IX. Influences de l'ordre sociétaire. {
- 18° Quand le travail se rattache à l'*unitéisme sociétaire complet*, à toutes les harmonies de l'univers.

1° *Quand un travail est facilité ; par exemple, au moyen de bons outils ;*

2° *Quand on diminue les désagréments qui l'accompagnent ; par exemple, en assainissant les ateliers.*

Quiconque a examiné les dispositions commodes de cette grande maison, on pourrait dire de ce palais, appelé *Phalanstère*, et qui cependant coûtera moins que les 300 maisons isolées qu'il faudrait pour loger la phalange, si elle se séparait en familles ; quiconque a compris que les travaux agricoles extérieurs pourraient être en partie exécutés sous des tentes,

que ce serait une économie que de faire transporter les travailleurs sur le terrain par des omnibus, admettra que les travaux des *harmoniens* seront, sous le rapport matériel, incomparablement plus faciles et moins désagréables que ceux de nous autres misérables *civilisés*.

3° *Quand le travail est productif.*

Fourier démontre que le travail exécuté avec plaisir sera plus productif que celui fait par contrainte et besoin : réciproquement, le travail productif devient une assez puissante cause d'attraction. Ceci n'est point un cercle vicieux ; ce sont deux forces qui réagissent l'une sur l'autre. L'attraction augmente la production et la production augmente l'attraction.

Resterait à expliquer comment l'organisation des humains par phalange de 1,600 personnes, et comment l'agencement des travaux par groupes et séries de groupes, qui en est une conséquence,

doivent donner au moins un *quadruple produit* ; alors on pourrait juger combien, par cette seule circonstance n° 3, le travail doit être, dans cet ordre, plus attrayant que dans l'ordre civilisé, où l'unité sociale est l'égoïste famille de cinq à six individus.

4° *Quand on n'est pas frustré des produits de son travail ; quand on travaille réellement pour soi et pour les siens.*

Dans les sociétés civilisées, chacun travaille bien plus pour soi que chez les barbares, où l'esclavage est de principe. Mais il faut convenir que, si l'exploitation de l'homme par l'homme a lieu par violence d'un côté, elle a lieu par ruse de l'autre. La fourberie mercantile, le charlatanisme, la vogue sans motifs, sont des empêchements à ce que la répartition de la richesse totale, fondée d'ailleurs sur un débat continuel (débat renouvelé à chaque transaction entre les parties contractantes) entre chaque individu et toute la

société, soit en raison de la capacité et des œuvres. Aussi bien des hommes sont rebutés parce que la fortune, le hasard ne favorise pas leurs efforts.

En association, la répartition aura lieu en raison des trois facultés, *capital*, *travail* et *talent*. Cet encouragement au travail paraîtra tout-à-fait positif aux calculateurs. C'est peut-être celui dont l'influence sera la moins sensible.

Il y a un autre genre de rémunération qui, au lieu d'être matérielle, est spirituelle, *animique*, pour nous servir d'un mot de Fourier. Elle consiste en tout ce qui satisfait l'honneur, l'amour-propre, et nulle part, sinon dans l'ordre harmonien, la répartition de cette monnaie animique ne peut être bien faite. C'est là seulement qu'aucune individualité n'est absorbée par une autre.

5° *Quand on prend et qu'on quitte librement un travail.*

En civilisation, tout homme qui tra-

vaille pour vivre est obligé de faire constamment le même ouvrage toute la journée, toute l'année, toute la vie. Un homme est tellement attaché à une seule profession, qu'elle a beau lui déplaire, qu'il a beau y faire mal ses affaires et se sentir goût, attraction et capacité pour un autre état, il est bien rare qu'il puisse changer. Dans le Phalanstère, il pourra, au contraire, changer tant qu'il voudra. Fourier s'est attaché à prouver, thèse qui semble bien paradoxale, que, loin d'avoir des inconvénients, cette multiplicité de travaux serait généralement avantageuse par la qualité et la quantité des produits.

Remarquez qu'il ne s'agit guère jusqu'à présent que de travaux de ménage, jardinage, basse-cour et autres analogues. Le Phalanstère introduira dans ces industries une division de travaux qui n'existent pas. Le même cultivateur laboure, plante, récolte, opère sur un grand

nombre de produits. Même cumulation de fonctions pour la ménagère.

6° *Quand on peut, parmi un grand nombre d'occupations, en choisir plusieurs auxquelles on se livre successivement.*

Dans le n° 5, il ne s'agit que de rendre attrayant un *travail spécial*; ici il faut rendre attrayant tout un *ensemble de travaux* successifs. Le n° 5 permet de supposer que, comme en civilisation, l'homme n'exerce qu'une seule industrie; il admet seulement qu'il soit assez riche pour ne travailler que quand cela lui plaît. Le n° 6 suppose que l'homme fait des journées complètes de travail, mais en remplissant des fonctions diverses. Cela n'est intégralement possible que dans la société décrite par Fourier. En civilisation, les hommes qui s'occupent de sciences, de beaux-arts, d'œuvres littéraires, varient quelque peu leurs occupations, mais sans sortir d'un cercle étroit.

7° *Que les travaux qui se succèdent*

soient contrastés de façon que l'un délasse de l'autre, apporte à l'autre un renfort d'attraits.

Les artistes, dont nous avons regardé le genre de vie comme le plus agréable en civilisation, tout en changeant d'occupations, ne peuvent pas encore assez les contraster. Aucune classe ne fait alterner les travaux actifs du corps avec ceux de méditation. L'oisif monte à cheval, mais ne médite pas; l'ouvrier fatigue son corps sans exercer ses facultés intellectuelles; le savant ne sort pas assez de son cabinet.

Changer est déjà un plaisir, nous l'avons établi au n° 6; ici nous disons de plus que le changement doit suivre un certain ordre contrasté harmoniquement. La nature des travaux successifs est comparable aux notes successives d'un chant. Ces notes ne feront de la musique que si on les fait se succéder avec art, avec harmonie, c'est-à-dire par ACCORD d'identité, de contraste et d'opposition.

8° *Quand des plaisirs alternent avec les travaux.*

Ce serait déjà un bien grand avantage pour les ouvriers civilisés, dont quelques-uns travaillent toute leur vie douze heures par jour à faire la même chose, que l'alternance des travaux ; mais cela ne suffit pas encore. Pour rendre le travail tout à fait attrayant, il faut l'alterner avec des plaisirs.

En civilisation, on ne sait pas s'amuser. Il n'y a de spectacles que dans les grandes villes. Les fêtes publiques sont rares et pitoyablement organisées ; elles pèchent radicalement par leur trop grande durée : un jour entier c'est beaucoup trop ; dans le Phalanstère on pourra les rendre plus courtes. Les parades militaires sont bornées à un petit nombre d'évolutions. On ne veut plus de processions ni de repasoirs, parce qu'on a des griefs contre les prêtres qui y tiennent le premier rang. On est parvenu à rendre les dîners, les

bals et les réunions insipides ; ce sont des cohues où l'on néglige l'organisation par groupes et séries de groupes. On ne trouve occasion de se réunir en groupes libres que dans les *cabarets* ; j'imagine qu'il est peu de réunions où l'on s'amuse moins mal : aussi l'ardeur du peuple pour les fréquenter est-elle déplorable.

Les seize cents personnes de chaque phalanstère étant élevées à la déclamation, au chant, à la musique, à la danse, à la chorégraphie..., on pourra avoir un excellent spectacle, un opéra, dans chacune de ces réunions équivalant, pour la population, à nos simples bourgades. La coopération des deux sexes à tous les travaux, à toutes les fonctions, à tous les plaisirs, sera un bien puissant attrait. Toutes les salles de réunion seront assez sous-divisées pour que chaque groupe d'individus unis par quelques liens affectueux ne soit pas distrait par des indifférents ou des importuns. Les salles de

banquet seront également sous-divisées pour que les groupes de dîneurs puissent se former librement. Au reste, j'en dis trop peu pour faire comprendre le régime du Phalanstère, pour montrer qu'il sera un lieu de liberté et de délices, et j'en dis trop : car je m'écarte de mon sujet, qui est simplement d'énumérer les circonstances, les causes qui produisent l'attraction pour le travail.

9° *Quand on n'est pas d'estrain, notamment par des inquiétudes ;*

10° *Quand, au contraire, tout en travaillant, on a, je ne dis plus simplement l'esprit en repos, mais bien l'esprit animé d'une impulsion agréable et harmonique avec le travail qu'on exécute.*

Un civilisé qui travaille se trouve assez heureux si son esprit peut en même temps rêvasser et faire quelques châteaux en Espagne. Cependant il est certain que le travail sera rendu bien plus attrayant, si, au lieu de rêvasser, l'esprit est fixé

sur quelque impression harmonique à ce travail. Il est de ces impressions qui, quoique très-intenses pour procurer des plaisirs, le sont très-peu pour distraire du travail. Ainsi on est soutenu et non distrait, dans les travaux qui demandent le plus de contention d'esprit, par l'espérance de profit et de gloire.

Fourier nomme *composite* cette passion qui fait désirer à l'homme deux ou plusieurs plaisirs, deux sensations à la fois, qui le fait obéir à deux attractions, souvent une matérielle et une animique. Ces deux impressions s'exaltent l'une l'autre. S'il s'agit de plaisir, on le goûte avec ivresse; s'il s'agit de travail, on s'y livre avec ardeur.

On doit à présent comprendre qu'avec un travail une impulsion harmonique suivie vaut mieux que la rêverie. Il y a tant de dégoûts en civilisation que l'oïveté y est considérée comme un état heureux; par le même motif, on y aime

mieux rêver qu'avoir des pensées suivies. L'oisiveté ne convient cependant pas à l'homme, puisque vous voyez celui qui n'a pas d'occupations s'en imposer.

Dans l'ordre civilisé, les cultivateurs qui sont distribués sur une lieue carrée sont tous tristement isolés les uns des autres, hors de portée de la vue et de la voix. Il est aisé de concevoir que les mêmes travaux seraient faits mieux et plus gaiement, si ces hommes se réunissaient librement en quelques groupes ou brigades.

J'ai dit que l'homme qui avait des inquiétudes ne travaillait jamais avec plaisir. Faut-il ajouter que, dans l'ordre civilisé, tout est inquiétude ? Tout homme fonctionnaire, prolétaire, commerçant, etc., a un sort en partie précaire ; de plus, il est incertain sur l'avenir de ses enfants. Il faut toujours avoir les yeux ouverts sur la conduite de ses

fils, de ses filles, de sa femme, de ses domestiques, sur la solvabilité de ses créanciers, sur les usurpations des propriétaires d'un champ voisin, sur la marche journalière du ménage, la conservation des denrées, etc., etc. Voilà bien des occupations tout aussi variées, *composées* et compliquées que celles qu'on aura dans le Phalanstère, même en coopérant par année à plus de trente espèces de travaux. Mais en civilisation ces occupations sont tristes, forcées ; elles se succèdent irrégulièrement, préoccupant l'esprit d'une manière incohérente et désagréable. C'est là ce que nous voulons changer.

11° *Quand le travail se rattache à un vaste ensemble unitaire ou seulement à un but, c'est-à-dire à un ensemble circonscrit.*

Fourier appelle *unitéisme* une passion qui fait aimer (surtout aux caractères qui ont trois, quatre passions dominantes, les travaux qui se rattachent à un ensemble plus ou moins vaste et unitaire,

qui intéressent tout un pays, toute l'humanité.

Dans l'ordre civilisé, ceux que l'unitéisme pourrait enflammer sont réduits à se diriger vers un but isolé, simple et partant mesquin ; dans l'ordre harmonien, chaque homme rattachera ses moindres travaux à un vaste ensemble ; il sera peut-être un modeste musicien, mais du moins faisant sa partie dans un immense concert.

LE MOYNE,

ingér. en chef des ponts et chaus.

ÉTAT ACTUEL

de l'Ecole sociétaire.

Nous allons tracer en quelques lignes un tableau succinct des efforts et des travaux des principaux disciples de Charles Fourier.

JULES LECHEVALIER. Nous plaçons en première ligne les ouvrages de M. Jules Lechevalier. Son *Art d'associer*, ainsi que ses *Études sur la science sociale*, lui en donnent un droit incontestable. Plusieurs disciples de Fourier ont bien traduit ses pensées sur l'association ; M. Lechevalier a choisi des questions plus difficiles et non moins importantes. Il vulgarise les idées de notre maître, sur *Dieu*, sur *les destinées*, sur *l'attraction* ; et cela, avec une éloquence persuasive qui donne un nouveau charme aux vérités découvertes par le génie.

VICTOR CONSIDÉRANT. M. Considérant, capitaine du génie, a donné sa démission pour se dévouer entièrement à la propagande de la théorie sociétaire. Il est rédacteur en chef de *la Phalange*, et il a publié la *Destinée sociale*, — *Considérations sur l'architectonique*, — *Dé-*

bâcle de la politique, — Dérailson et danger de l'engouement pour les chemins de fer, ainsi que plusieurs autres brochures.

LE MOYNE. Le principal ouvrage de M. le Moyne, ouvrage qui a attiré une attention toute particulière, porte le titre : *Calculs agronomiques et considérations sociales*. C'est le travail d'un savant ingénieur qui a des connaissances pratiques sur l'agriculture actuelle et sur le perfectionnement dont elle est susceptible. Tout disciple de Fourier qui voudra travailler à un plan de réalisation doit consulter cette œuvre riche de renseignements d'une haute importance.

MADAME CLARISSE VIGOUREUX a publié *Parole de Providence*, ouvrage plein de poésie, destiné à contre-balancer la demi-croyance de M. de la Menais.

MADAME GATTI DE GAMOND. L'ouvrage de madame Gatti de Gamond, intitulé *Fourier et son système*, a contribué pour beaucoup à populariser la science sociale; c'est un intelligent résumé de la théorie sociétaire, où l'on trouve des considérations neuves sur les différents systèmes politiques, ainsi que des pensées utiles sur la colonisation d'Alger, sur l'affranchissement des serfs et sur la condition des femmes dans l'état actuel. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

JUST MUIRON, premier disciple et ami particulier de Fourier, a publié des ouvrages très-importants : *Vices de nos procédés industriels* et *Transactions sociales, religieuses et scientifiques*.

BERBRUGGER, savant distingué, actuellement correspondant de l'Académie des sciences, a publié : *Conférences sur la théorie sociétaire*. Cet ouvrage est épuisé, et, malgré nos recherches, nous n'a-

vons pu nous procurer ce travail, qui est fort estimé des disciples qui en ont pris connaissance.

CH. PAGET. *Introduction à la science sociale*, par M. Paget, est aussi un court résumé de la théorie, qui a obtenu un succès bien mérité.

PELLARIN, M. Pellarin a publié un intéressant ouvrage intitulé, *Notice biographique de Charles Fourier*.

JEAN CZYNSKI. M. Czynski est l'auteur de *l'Avenir des Ouvriers*, brochure adressée aux classes laborieuses. Cet ouvrage est arrivé à sa quatrième édition. Le même auteur est rédacteur en chef du *Nouveau Monde*.

Nous devons citer encore, parmi les disciples qui ont rendu de grands services à la science sociale, *MM. Abel Transon, Maurize et Villegardelle*; nous regrettons de n'avoir pu nous procurer leurs ouvrages.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des

hommes qui ont contribué par leur talent à répandre la science sociale; nous devons indiquer maintenant à la reconnaissance générale les hommes dévoués qui ont fait le sacrifice de leur fortune pour atteindre le même but : *M. Baudet Dulary*, ancien député , *M. Just Muiron* , *Madame Clarisse Vigoureux*. Le premier a destiné une partie de sa fortune pour le premier essai pratique. Madame Vigoureux est généralement connue par ses nobles sacrifices. M. Just Muiron aida notre maître à publier ses ouvrages. Nous regrettons qu'il nous soit défendu de citer un nom qui devrait trouver ici sa place.

L'École possède en ce moment trois organes périodiques :

LA PHALANGE, dirigée par M. Considérant. Ce journal paraît deux fois par mois.

LE NOUVEAU MONDE, dirigé par M. Czynski. Ce journal paraît trois fois par mois.

LA CHRONIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL, dirigée par M. Tandonnet. Cette revue paraît une fois par mois.

La propagande populaire de la science sociale se faisait à Paris par les soins de M. Fugères, graveur, ancien ami de notre maître; il cherchait, par tous les moyens, de répandre les idées d'ordre et d'harmonie, au milieu de ses frères découragés par les fléaux qui assiègent l'état actuel; les réunions à Belleville sont présidées par lui. Voilà les personnes qui l'ont aidé dans son œuvre importante : MM. Confais, Content, Minsinger, Boissy, Lenoir, Stourm, Leroi, Thiébaux; toutes ces personnes poursuivent leur œuvre avec un succès qui dépasse nos espérances.

M. Czynski a fondé une **LIBRAIRIE SOCIALE** destinée, 1° à faciliter la vente des ouvrages de l'École; 2° à publier les travaux des principaux disciples; 3° à donner en lecture les ouvrages très-chers à acheter, ou que l'on ne trouve plus dans

le commerce. La Librairie, sociale qui a exigé, dans le commencement, de grands sacrifices, commence à couvrir ses frais. Elle a des affiliations dans plusieurs villes.

BOULANGERIE VÉRIDIQUE. Nous devons la première pensée de cet établissement à *M. Andron*, ouvrier ébéniste. Tous les associés qui y ont pris part sont consommateurs en même temps. Il n'y a pas de salariés, tous les ouvriers sont intéressés au succès de l'entreprise et rétribués selon leur apport de travail, de talent et de capital. Les statuts de cet établissement sont réimprimés dans le *Nouveau Monde*.

Au printemps prochain, nous devons nous attendre à voir un magnifique établissement sociétaire, dans les environs de Paris, fondé par *M. Harel*, disciple et ami de notre maître, auteur du précieux ouvrage intitulé *Ménage sociétaire*. Au Texas, on pose déjà la première pierre d'une colonie sociétaire; en Angleterre,

en Portugal, en Amérique, tous les efforts se réunissent pour atteindre le même but.

Pour donner plus d'unité à l'action de la propagande, pour s'entendre en famille sur la prochaine réalisation, il s'est formé une vaste association intitulée **UNION HARMONIENNE**. Son siège était à *Lyon*, son directeur, **M. BRAC DE LA PERRIÈRE**. D'après la décision de *Cluny*, il est transféré à *Bordeaux*, et la direction est confiée à **M. VALOIS**. **M. BRAC DE LA PERRIÈRE**, qui dirigeait la correspondance dans ses moments les plus difficiles, a su gagner l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui ont eu l'occasion d'être témoins et de son talent et de son dévouement. Voici les noms des correspondants de l'Union harmonienne.

ADRESSES

*des correspondants membres
de l'union harmonienne.*

MM.

ALEXANDRE aîné, rue St-Denis, 2 bis, à la
Croix Rousse, Lyon.

ALLANIC, rue Traverse-de l'Hospice, Brest (Fi-
nistère).

ANDRÉ, rue des Grands-Angustins, 17, Paris
(Seine).

AUCAIGNE, Cluny (Saône-et-Loire).

AUGIAY, rue St-Georges, 40, Lyon (Rhône).

BAYLEY, rue de la Prairie, 7 Cambrai (Nord).

BATILLIAT SISOI, rue des Selliers, Mâcon
(Saône-et-Loire).

BERBRUGGER, rue Impasse-St-Philippe, 45,
Alger (Afrique).

BERGERON, Rive-de-Gier (Loire).

BERTHAUD CRAS, place de Beaune, Châlons-sur-
Saône (Saône-et-Loire).

BOIDRON, aux Bergnes, Genève (Suisse).

BOISSIÈRE fils, à Certes, par Bordeaux (Gironde).

BOVET, quartier des Bergnes, Genève (Suisse).

BOYRON, rue St-Dominique, 1, Lyon (Rhône).

MM.

- BRAC DE LA FERRIÈRE**, rue St-Dominique, 2, Lyon (Rhône).
- BREMONT père**, à la Tour, près Vevay, canton de Vaud (Suisse).
- BURY fils**, rue des Grès, Paris (Seine).
- BONNARD (de)**, rue Montmartre, 154, Paris (Seine).
- CAROFF**, St-Pol-de-Léon (Finistère).
- CHALANDON**, place de l'Hôpital, Mâcon (Saône-et-Loire).
- CHIPRON VICTOR**, rue du Delta-Lafayette, 4, Paris (Seine).
- CHOMEL CAMILLE**, chez M. Aucaigne, Cluny (Saône-et-Loire).
- CLÉMENT NAPOLEON**, rue Sala, 26, Lyon (Rhône).
- CONFAIS**, rue St-Jacques, 267, Paris (Seine).
- CONTENT aîné**, rue de l'Arbre-Sec, 21, Paris (Seine).
- CORDONNOT**, rue d'Amboise, 14, Lyon (Rhône).
- COSTE VICTOR**, rue des Matelots, 9, Besançon (Doubs).
- CZYNSKI**, rue de Seine, 49, Paris (Seine).
- DAUSSE fils**, rue Lafayette, Lons-le-Saulnier (Jura).

MM.

- DEFER, rue Tête-D'or, 32, Metz (Moselle).
- DELORE, place de la Bourse, 3, Mâcon (Saône-et-Loire).
- DERVRIEY, Archelange, près Dôle (Jura).
- DERRION MICHEL, rue du Faub.-Montmartre, 75, Paris (Seine).
- DESCHENAUX, au collège Sorèze (Tarn).
- DESSIRIER, rue St-Vincent, Besançon (Doubs).
- DEVAY, à Condé-sur-Vesgres, par Houdan (Seine-et-Oise).
- DEVOLUET, officier au 10^e d'artie, Metz (Moselle).
- DOHERTY, rue Mazarine, 11, Paris (Seine).
- DUBOUL, rue Gassies, 17, Bordeaux (Gironde).
- DUTECH, Chalomont (Ain).
- EDANT, passage de la Banque, Lyon (Rhône).
- FAUREAU, rue St-Jacques, 30, Paris (Seine).
- FAVRE PÉTRUS, impasse Feuillantine, Paris (Seine).
- FOUCAULT, rue de Siam, 79, Brest (Finistère).
- FUGÈRE HENRY, rue des Juifs, 24, Paris (Seine).
- GATTI DE GAMOND (M^{me}), rue de la Harpe, 81, Paris (Seine).
- GAMBARD (M^{me}), passage Dauphine Paris, (Seine).

MM.

- GANDELET**, à la direction des contributions indirectes, Metz (Moselle).
- GAGNEUR VLADIMIR**, Poligny (Jura).
- GARNIER**, rue Labattière, 3, Bordeaux (Gironde).
- GASTIER**, à l'hôpital de Troissey (Ain).
- GODIN**, Champagnolle (Jura).
- GRÉVERIE (de la)**, capit. du génie, Metz (Moselle).
- GRIFFONS DORVAL**, place des Capucins, Toulouse (Haute-Garonne).
- GUILLOT ARTHUR**, rue de l'Ouest, 18, Paris (Seine).
- GUILLEBAUD**, rue Chanoinesse, 9, Paris (Seine).
- GUILLON FERDINAND**, rue Laffitte, 42, Paris (Seine).
- HAUTEVILLE (d')**, chez M. Aucaigne, Cluny (Saône et-Loire).
- HUGON-ROYDOR**, aux Paquis, près Genève (Suisse).
- IVOIS JULES**, rue Maucondinat, 12, Bordeaux (Gironde).
- JAMAIN**, boulevard St-Denis, 16, Paris (Seine).
- JAQUET FÉLIX**, chez M. Prévot, rue Hinau, 8, Toulouse (Haute-Garonne).
- JOURNET**, au château de Madron, près Montastruc (Haute-Garonne).

MM.

- LAURENT SAINT-HILAIRE**, chez M. Boyron, rue St-Dominique, 1, Lyon (Rhône).
- LEMBERT**, à l'école Lamartillière, rue Longue, 11, Lyon (Rhône).
- LE MOYNE**, Rochefort (Charente-Inférieure).
- LORIN (Melle)**, rue de la Préfecture, 1, Lyon (Rhône).
- MADAULE**, rempart St-Thiébaud, 8, Metz (Moselle).
- MAYNE**, École vétérinaire, Lyon (Rhône).
- MAITRE**, rue de l'Oratoire, Châlons (Saône-et-Loire).
- MARLE aîné**, faub. St-Laurent, Mâcon (Saône-et-Loire).
- MICHELANT**, au Palais Français, Metz (Moselle).
- MORLON**, rue Dubois, 5, Lyon (Rhône).
- MORELLET**, rue Neuve, Bourg (Ain).
- MURE J.-B.**, rue de la Harpe, 93, Paris (Seine).
- LOUDOT**, Dijon (Côte-d'Or).
- POMMIER**, Vincelles (Jura).
- POMPÉRY (Edouard de)**, au Faon (Finistère).
- POULIQUEN**, Landeveseau (Finistère).
- PRÉVOST**, rue Ninau, 8, Toulouse (Hte-Garonne).

MM.

- PRUDHOMME, rue Saint-Dominique, 177, Paris
(Seine).
- QUERU, faub. de Serin, 52, Lyon (Rhône).
- RACLET, Romanèche (Saône-et-Loire).
- REIGNER, rue Confort, 17, Lyon (Rhône).
- REVERCHON, Gredisans, près Dôle, Jura.
- RIGOLET, St-Etienne (Loire),
- RISSON, rue Cassefroide, 1, Lyon (Rhône).
- RION, Saint-Pol-de-Léon (Finistère).
- ROMANO, quai Bon-Rencontre, 63, Lyon (Rhône).
- SEGUINEAU, rue du Palais-Julien, 98, Bordeaux
(Gironde).
- SZYMANSKI JACQUES, rue de Seine, 59, Paris
(Seine).
- TAMISIER, à l'Arsenal, Strasbourg (Bas-Rhin).
- THIVALET, Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire).
- THOMAS, à la Chenaie-Condé-sur-Vaisyre (Seine-
et-Oise).
- THORAL, rue des Treize-Cantons, 1, Lyon
(Rhône).
- VALOIS, fossés de Bourgogne, 14, Bordeaux
(Gironde).

MM.

VANDOUER, rue Saint-Clément, Nantes (Loire-inférieure).

VERNIÈRE, rue Belle-Cordière, 12, Lyon (Rhône).

VIGNON, Douai (Nord).

GREA, Rottailier, par Beaufort (Jura).

Les lettres et paquets adressés à la correspondance harmonienne doivent être envoyés franco à M. SEGUINEAU, rue Judaique-Saint-Severin, 19, à Bordeaux.

NOMS

des principaux artistes et travailleurs appartenant à l'Ecole sociétaire.

M.

ANDRON, boulanger, à Ménilmontant.

ARMYNOT DUCHATELET, artiste peintre, 17, rue des Vinaigriers.

AUBRY, artiste peintre, 17, rue Malar.

BOISSY, ébéniste, 149, rue du Faub.-St-Antoine.

BONNANS, professeur de langues et de littérature française, 20, rue de Seine.

CARPENTIER, bottier, 11, rue Oblin.

MM.

- CAPELLE, libraire, 5, rue des Grès.
 CELLIER, ébéniste, 9, place St-Antoine.
 COLIN AUGUSTE, 49, rue Vivienne.
 CROMBACH (Melle), 42, rue Vaugirard.
 CHAPELAIN, docteur-médecin, 26, rue du Mont-Blanc.
 CLONARD (comte de), 33, rue Vanneau.
 CONTENT, agent d'assurance, 21, rue de l'Arbre-Sec.
 CONSIDÉRANT, 8, rue Taranne.
 CZYNSKI, 49, rue de Seine-St-Germain.
 CONFAIS (café phalanstérien), 267, rue St-Jacq.
 DUBOIS, professeur de langues, 39, rue Copeau.
 DALY, architecte, 47, rue de Seine-St-Germ.
 DE MOUSSY, artiste peintre, 3, rue de l'Abbaye.
 DUMÉNIL, horloger, 28, place Dauphine.
 FUGÈRE, graveur-estampeur, 24, rue des Juifs.
 FRÉNY, fabricant d'encre, 8, rue du Jardinnet.
 FESTEAU, 15, rue J.-J.-Rousseau.
 GATTI (J.-B.), artiste peintre, 81, rue de la Harpe.
 GOULET (M^e), libraire, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

MM.

- GUILLOT**, statuaire, rue de l'Ouest, 18.
GOZLAN LÉON, 46, rue Meslay.
GRISAR, compositeur de musique, 14, boulevard
 Montmartre.
GRUB, tailleur, 5, rue Neuve-des-Bons-Enfants.
GUÉMIER, peintre, 69, vieille rue du Temple.
HAREL, 36, rue Boucherat.
LAURE, peintre, 10, rue du Croissant.
LENOIR, ébéniste, 77, rue du Faub.-St-Antoine.
MAINZER JOSEPH, 80, rue du Faub.-St-Denis.
MAURIZE, architecte, 36, rue de la Victoire.
MIGNÉROT, quai Napoléon, 23. (Dépôt de vin de
 Champagne à l'entrepôt.)
MINSINGER, ébéniste, 195, rue St-Antoine.
PRÉCORBIN (de), ingénieur civil, 12, rue de Cas-
 tiglione.
PRUDHOMME, libraire, professeur de langues, 177,
 rue St-Dominique.
PAYET, docteur-médecin, 11, rue Bleue.
RICHARD, négociant, 7, rue de la Tonnellerie.
RUFFINEL, peintre en décors, 18, rue Princesse.
SCHOEFFER, peintre, 32, rue Richer.
SULPIS, modeleur, 2, rue St-Dominique-St-G.

M V.

STOURM, rue de l'Egout, 7, au Marais.

SZYMANSKI, élève architecte, 59, rue de Seine-St-Germain.

SZYMANSKI, Martin, monteur en cuivre, rue Mont-Parnasse, 8 *bis*.

THIÉBAULT, courtier à l'entrepôt des vins, 7, rue de Bordeaux.

VAYRON, graveur en taille-douce, 57, rue Galande.

WARDECKI, tailleur, 121, rue St-Honoré.

VINETTE, peintre en bâtiment, 20, rue Miroménil.

WALTER, doreur sur métaux, 2, rue St-Dominique-St-Germain.

Etablissements.

LIBRAIRIE SOCIALE, 49, rue de Seine.

CAFÉ PHALANSTÉRIEN, 267, rue St-Jacques.

LA PHALANGE, 54, rue Jacob.

LE NOUVEAU MONDE, 49, rue de Seine.

LA CHRONIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL, 46, rue Ste-Anne.

BOULANGERIE VÉRIDIQUE, à Ménilmontant.

INSTITUT HÉMOSTATIQUE, 154, rue Montmartre.

INSTITUT HOMŒOPATHIQUE, 93, rue de la Harpe.

PUBLICATIONS

DE

LA LIBRAIRIE SOCIALE.

-
- FOURIER ET SON SYSTÈME;** par madame Gatti de Gamond, troisième édition.
1 vol. 2 fr. 50 c.
- RUSSIE PITTORESQUE;** par M. J. Czynski.
Édition illustrée d'un grand nombre de vignettes; par M. J.-B. Gatti. 2 vol. in-4.
12 fr.
- LE ROI DES PAYSANS (état des Juifs);** par M. J. Czynski. 2 vol. in-8. 9 fr.
- STENKO LE REBELLE (état des Kosaks du Don);** par M. J. Czynski. 2 vol. in-8.
8 fr.
- LE KOSAK (Révolte des Kosaks de l'Ukraine) (épuisé).**
- HISTOIRE DE LA POLOGNE;** par M. J. Czynski. 1 vol. in-12. 2 fr. 50 c.
- LE GRAND-DUC CONSTANTIN;** par M. J. Czynski. 2 vol. in-8. 9 fr.

AVENIR DES OUVRIERS; par M. J. Czynski. 3 sous.

TABLES D'INTÉRÊTS SIMPLES, à tous les taux, pour tous les temps et pour toutes les sommes; par M. L. Passot. 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

BARÈME du vendeur et de l'acheteur, en poids décimaux et aunes métriques; par M. L. Passot. 1 fr.

TABLE DE COMPARAISON des anciennes mesures générales et celles usitées dans les départements de la Seine, du Rhône, de Saône-et-Loire, de l'Ain, du Jura, de la Loire, de la Drôme et de l'Isère; par M. L. Passot. 1 vol. in-8. 3 fr. 50 c.

FABLES POPULAIRES; par M. P. Lachambeaudie, avec une préface de M. Émile Souvestre. 1 vol. 1 fr. 50 c.

COLONISATION D'ALGER; par M. J. Czynski. 50 c.

ÉPITRE A RASPAIL. 1 fr. 50 c.

MÉNAGE SOCIÉTAIRE; par M. Harel. 2 fr.

DU SUICIDE, par Faust. 50 c.

CALCULS AGRONOMIQUES; par M. le
Moine. 2 fr. 50 c.

MARGUERITE AUBERT; par M. Valchère.
2 vol. in-8°. 9 fr.

SOUS PRESSE.

THÉORIE DE CHARLES FOURIER; par
M. Brisbane, à New-York. Cet ouvrage pa-
raîtra en anglais dans deux volumes.

FOURIER principles of foreing and domestic
national policy, by Hugh Doherty. 1 beau
volume.

MÉDAILLONS.

MÉDAILLON DE CHARLES FOURIER;
par M. Arthur Guillot, statuaire; en plâtre.

15 sous.

En bronze.

12 fr.

Nous recommandons ce travail, fait avec
conscience par un artiste de talent.

Même médaillon; par M. Melchneht; un peu
plus grand. 2 fr.

CORRESPONDANTS
DE LA LIBRAIRIE SOCIALE.

NOURTIER, libraire à Lyon ;
HARQUEL, à Metz ;
RAMADIÉ, à Bordeaux ;
Madame CUZENT, à Brest ;
BRATKOWSKI, à Nantes ;
CLOUZOT, à Niort.

FEUILLES PÉRIODIQUES.

LE NOUVEAU MONDE. Théorie de Charles Fourier. Rédacteur en chef, M. J. Czynski ; membres du conseil, MM. J. Czynski, le comte de Clonard, Léon Gozlan, Arthur Guillot, statuaire, Hyacinthe Confais, J. Mure, Arthur de Bonnard.

Ce journal paraît trois fois par mois. Prix, pour Paris, 12 fr. par an ; 7 fr. pour 6 mois ; 14 fr. par an pour l'étranger.

LA PHALANGE. Rédacteur en chef, M. Victor Considérant. Ce journal paraît deux fois par mois ; par an. 12 fr.
Bureaux, rue Jacob, 54.

CHRONIQUE DU MOUVEMENT SOCIAL.

Rédacteur en chef, M. Tandonnet. Ce journal paraît une fois par mois ; par an.

Bureaux, rue Sainte-Anne, 46.

LA COMMUNE. Journal de l'industrie agricole, sous la direction de M. Laviron ; par an.

12 fr.

Pour six mois.

7 fr.

Bureaux, rue du Petit-Carreau, 17.

REUNIONS.

Le premier dimanche de chaque mois, il y a un banquet. Ce banquet a lieu, en été, à Belleville, à l'île d'Amour ; en hiver, au Palais-Royal, chez M. Talon, successeur de Prévost, galerie Monpensier, 8, où plusieurs disciples se distinguent par leurs discours et par leurs chants poétiques.



